Neuchâtel - 192me année — Un numéro : 10 centimes — N° 42 (8 pages) - Jeudi 20 février 1930

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Suisse, franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	48.—	24.—	12.—	4.—

Prix suisse pr plus. pays d'Europe, se renseigner à notre bureau.
Chang. d'adresse 50 c. Idem pr vacances 50 c. par mois d'absence.
TÉLÉPHONE 207 - CHÈQUES POSTAUX IV. 178

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES

Canton, 10 c. *le millimètre* (prix minim. d'une annonce 1.–). Mortuaires 12 c. Tardifs 30 c. Réclames 30 c., min. 4.50.
Suisse, 14 c. *le millimètre* (une seule insert. min. 3.50), le samedi 16 c. Mortuaires 18 c., min. 7.20. Réclames 50 c., min. 6.50.
Etranger, 18 c. *le millimètre* (une seule insert. min. 5.–), le samedi 21 c. Mortuaires 23 c., min. 8.30. Réclames 60 c., min. 7.80.

Une autre cause de la vie chère

La démagogie fiscale

(De notre correspondant de Paris)

A propos de quelques déclarations faites à la Chambre

PARIS, 17 février. — Les journaux ont publié récemment une information statistique constatant qu'alors que les indices des prix marquaient, dans la plupart des pays étrangers, une légère tendance à la baisse, le coût de la vie ne cessait de s'élever lentement, mais constamment, en France. Cet état de choses, ajoutèrent-ils, risque fort d'éloigner les touristes de notre pays.

Cela est très vrai et prouve qu'à tous les points de vue, cette augmentation constante du coût de la vie est une vraie calamité. Mais comment l'enrayer ? Les causes en sont, en effet, multiples et il ne dépend pas du seul bon vouloir des pouvoirs publics de les supprimer. Il en est une, cependant — et non la moindre — dont le Parlement est directement responsable. Nous voulons parler des dépenses excessives que certains politiciens qui, au lieu d'envisager les finances du pays par rapport au pays, les exploitent par rapport à leur propre intérêt, font faire à l'Etat. Ce scandale a été dénoncé l'autre jour à la Chambre à l'occasion de la discussion de la loi de finances.

On a rappelé, très à propos, que le rôle des Parlements devrait être de contrôler les dépenses de l'Etat, avec le souci de les ramener au strict nécessaire. Or, de plus en plus, à cause de leur initiative financière se combinant avec les exigences de tous les électeurs qui, à un titre quelconque, touchent quelque chose de l'Etat, nos Chambres ont surtout travaillé à augmenter les dépenses et, par conséquent, les impôts.

Car — c'est là une vérité qu'on oublie souvent — ce que l'Etat dépense, il faut le faire payer au contribuable. Et le contribuable français est déjà, à l'heure actuelle, écrasé par une fiscalité que n'a connue dans le passé aucun siècle de notre histoire et que ne connaît dans le monde présent aucune nation, si bien que l'impôt le paralyse dans toute son activité économique et le met en fâcheuse posture dans la concurrence économique mondiale. De là le renchérissement de tous les produits nécessaires à la vie et le déficit de plus en plus grand de notre balance commerciale.

Sait-on que les 39 millions d'habitants que compte la France, doivent payer chaque année, à l'Etat, une somme de 73 milliards, soit environ 1900 francs par personne, en y comprenant les enfants qui viennent de naître. Sans doute, la plupart des citoyens ont des dégrèvements pour charges de famille, des dégrèvements totaux à la base, des diminutions progressives à cause de la faiblesse des revenus et toutes sortes d'autres raisons. Mais comme il faut quand même trouver 73 milliards, plus il y a de dégrevés et plus l'impôt retombe lourdement sur les autres. Et ces autres, ce sont précisément les commerçants, les industriels, les cultivateurs, bref, ceux qui font la richesse de la nation.

On a cité le cas d'un petit commerçant qui, en 1913, payait 350 fr. de patente et 100 fr. de licence. Il a payé l'an dernier : patente, 650 fr. ; licence, 360 fr. ; chiffre d'affaires, 4000 francs ; bénéfices commerciaux 1050 fr. Soit au total, 6060 fr. au lieu de 450 avant la guerre. Cela fait, sauf erreur, un coefficient de 14 ! Etonnez-vous, après cela, que le coût de la vie augmente constamment.

Notre fiscalité démagogique qui dégrève les uns au détriment des autres est non seulement injuste mais, en définitive, préjudiciable à toutes les catégories de citoyens. Sous prétexte de favoriser l'employé, l'ouvrier, elle rend en réalité leur existence plus difficile en entraînant le renchérissement de la vie. Nous retrouvons là l'influence des doctrines socialistes qui tendent toutes au même but : retirer d'une main au peuple, ce qu'on lui offre de l'autre, afin d'entretenir le mécontentement favorable aux révolutions.

Et c'est bien pour cette raison aussi que nos politiciens de gauche s'efforcent toujours d'accroître les dépenses de l'Etat le plus qu'ils peuvent. Ils y trouvent le double avantage : 1° de pouvoir soigner leur réélection en faisant des libéralités avec l'argent des contribuables et de se poser ainsi en défenseurs des classes laborieuse, et 2° de saper la situation économique du pays, ce qui est le meilleur moyen pour énerver les foules qu'il est alors facile de pousser aux pires excès.

C'est cette tactique hypocrite et tortueuse que quelques courageux députés ont stigmatisé l'autre jour à la tribune de la Chambre. On ne sait encore si leur intervention a produit l'effet désiré. Mais ils ont en tout cas réussi à démontrer sans contestation possible que le coût de la vie pourrait être sensiblement abaissé par la suppression de nombreuses dépenses qui n'améliorent aucunement le sort des travailleurs, mais constituent, par contre, une charge écrasante pour les contribuables et, par conséquent, pour la nation entière.

M. P.

Lettre de Genève

(De notre correspondant.)

La question des zones
Une ridicule compensation

Il semble que plus on approche — nous n'y sommes pas encore ! — de la solution de cette énervante question des zones franches, plus les esprits s'échauffent, tant d'un côté que de l'autre de la frontière. C'est un chassé-croisé entre certains de nos journaux et la presse savoyarde, celle bien entendu où n'écrivent que les suivants de M. Fernand David, l'irréductible adversaire — le mot n'est pas assez fort — de Genève et des zones, qui n'aura de cesse que le jour où il aura réussi à nous isoler économiquement. S'il y réussit !

Le comité pour le maintien des petites zones, en face d'une offensive qui se renouvelle de plus en plus fréquemment, ne reste pas inactif ; il vient de publier une lettre, vrai manifeste, qui en dit long sur les intentions de certains politiciens d'outre-Jura.

Quelque maladroit correspondant de journal — car nous voulons admettre qu'il ne fut que maladroit — suggérait il y a quelque temps d'échanger le droit de la Suisse sur les petites zones, droit incontestable depuis le verdict de la Haye, contre des compensations que la France serait prête à nous accorder. Il est pour le moins étrange que l'on parle de concessions ; nous ne sachions pas qu'il en ait été question lors de la conférence de Berne. Et ces concessions, quelles seraient-elles ? Il court des bruits, depuis longtemps ; il s'agirait, entre autres, du raccourci Saint-Amour-Bellegarde, une... très vieille dame que l'on nous sort, si j'ose dire, à toutes les sauces. C'est la troisième fois, constate le comité pour le maintien des petites zones, que ce raccourci est opposé à des projets ou revendications de Genève : en 1898, il fait échec au premier projet de la Faucille ; l'année suivante, un nouveau projet ayant plus de chances de succès, on lui opposait en 1901 un second Saint-Amour-Bellegarde qui, joint à l'opposition des partisans du Frasne-Vallorbe, fit sombrer la Faucille... Mais on ne construisait toujours pas le Saint-Amour-Bellegarde. Aujourd'hui, pour la troisième fois, on nous présente cet enfant chéri de M. Fernand David — toujours lui ! — en échange de l'abandon de notre bon droit.

Or, que nous offre-t-on ? Rien, un mirage, un fantôme ! Cette ligne réduit, il est vrai, la distance entre Genève et Paris, mais dans des proportions bien moindres que l'aurait été celle obtenue par le percement de la Faucille ; en outre, ce n'est pas un projet genevois ni suisse, et la ligne n'aboutit pas à Genève, elle contourne notre ville et notre canton intentionnellement ; ce plan « fait partie de la politique d'isolement ferroviaire de Genève, qui a toujours été celle de la France ». Et ce n'est pas nous ni le comité pour le maintien des petites zones qui le disons, mais bien des sénateurs et des députés de la Haute-Savoie, dans une publication déjà ancienne concernant « les lignes françaises d'accès au tunnel du Simplon ». Il n'était d'ailleurs pas nécessaire de préciser ; c'est un phénomène d'hypnose, dans certains milieux de l'autre côté de la frontière : il faut placer tant le Pays de Gex que le nord de la Haute-Savoie hors de la dépendance (?) de Genève. C'est en partant de ce principe que l'on a dépensé des sommes énormes pour construire la ligne française de la rive gauche du lac, de Bellegarde à Saint-Gingolph ; c'est pour la même raison que fut établi le tronçon Bellegarde-Divonne : deux lignes qui évitent soigneusement Genève.

Le Saint-Amour-Bellegarde une concession ! Quelle ironie ! Et le comité pour le maintien des petites zones de conclure :

« Que les habiles et persévérants sénateurs de la Haute-Savoie et de l'Ain aient conçu le plan d'avancer la réalisation de ce projet en obtenant de la Suisse, dans la convention à conclure, un sacrifice, celui de notre droit, en faisant adopter à Paris le Saint-Amour-Bellegarde à l'aide de notre renonciation aux petites zones, cela ne serait pas en contradiction avec leurs aptitudes manœuvrières.

MM. Victor Bérard et Fernand David renouvellent, en nous offrant comme compensation un projet qui rentre dans le plan d'encerclement et d'isolement de Genève, le mot fameux : « Je te baptise carpe ! » En fins gourmets, ils voudraient encore l'assaisonner... à la sauce genevoise ! C'est trop prétendre !

On ne pouvait mieux dire. M.

Le nain voleur

Un ancien directeur de cirque contait l'autre soir cette histoire assez curieuse :

La roulotte qu'il occupait jadis avec sa femme fut, un jour, cambriolée. Un petit coffre-fort avait été ouvert à l'aide d'un chalumeau oxhydrique. Travail décelant un filou de profession, habile dans son « métier ».

Cependant, toutes les issues de la roulotte étaient demeurées closes et n'avaient pas été touchées ; au ras d'une des cloisons, on découvrit seulement un trou fait avec quelque hache... mais de dimensions si étroites que seul un enfant de quatre ans avait pu y passer.

Mais un enfant n'eût pu faire le travail d'un cambrioleur consommé... Pourtant, les empreintes digitales révélèrent une main d'enfant.

Le directeur de cirque ne pouvait en croire ses yeux. Un mystère étrange planait sur l'affaire, lorsque la victime du vol, s'étant rendue chez un de ses collègues du champ de foire, apprit que celui-ci avait récemment engagé un nain. Ce fut une révélation brusque. Le directeur du cirque fit comparer les empreintes digitales de son voleur et celles du nain. Elles concordaient ! Le nain rendit aussitôt le butin volé. Peu après, il mourait de tuberculose. Il avait été « dressé » par des bandits londoniens.

Revue de la presse

La chute de M. Tardieu

Dans la « Gazette de Lausanne », M. Edm. Rossier, qui paraît croire à l'étoile du premier ministre tombé puisqu'il parle du « premier ministère Tardieu », écrit :

M. Tardieu s'était taillé un grand rôle depuis quelques mois ; il avait révélé une volonté. C'était comme un renouvellement de M. Poincaré avec plus de largeur de vues et moins d'entêtement. Et comme il comprenait sa tâche dans le sens le plus vaste il a, lui ministre de l'intérieur, absorbé carrément le domaine de la politique étrangère.

Il a été net et franc. A la seconde conférence de la Haye, où il a entraîné avec lui jusqu'à M. Snowden d'intraitable réputation, il a sauvé tout ce qui pouvait être sauvé d'une affaire mal engagée. A Londres, il a exposé les nécessités de la situation de son pays avec une clarté parfaite ; il a annoncé aussi des volontés. Dans cette atmosphère trouble où chacun, tout en exprimant un ardent désir de paix, ne songe qu'à lui-même, à ses intérêts, à ses ambitions, la France est le seul Etat qui ait joué cartes sur table, expliquant nettement les choses, disant aussi la limite qu'il lui plaît d'atteindre et celle qu'elle ne peut dépasser.

Du « Matin » :

A l'heure où les délégués des cinq grandes puissances navales sont réunis en conférence à Londres, il est indispensable que la crise soit rapidement résolue.

C'est une situation dont les partis, tous les partis, devront tenir compte. L'heure paraît venue de constituer le cabinet de concentration républicaine qu'il avait été, jusqu'ici, impossible de réaliser depuis le début de cette législature. Il reste à en désigner le chef.

Les questions de dosage de groupes peuvent, dans l'atmosphère très spéciale du Palais-Bourbon, paraître essentielles. L'opinion publique pense, elle, qu'elles sont peu de chose auprès de la nécessité qu'il y a, dans les circonstances présentes, de donner à la France un gouvernement fort dans le plus bref délai possible.

Du « Journal » :

Ces graves problèmes extérieurs qui ne sont pas encore réglés, puisque la Chambre aura, d'une part, à ratifier les accords de la Haye et qu'il y aura lieu, d'autre part, de reprendre dans le plus bref délai, ne serait-ce que pour des raisons de courtoisie internationale, les discussions de Londres, ces problèmes, *disons-nous*, semblent orienter la solution de la crise. Ils supposent une connaissance telle des dossiers, des pourparlers et des hommes qu'ils désignent presque nommément ceux qui sont qualifiés pour défendre les accords signés et poursuivre les négociations engagées au nom de la France.

De « Comœdia » :

M. André Tardieu avait et il garde la confiance des Français. Son attitude à la Haye et à Londres, la vigueur, la logique, la loyauté de ses interventions ont fait sensation, ont replacé ou maintenu la France à son rang et dans sa ligne traditionnelle, ont conquis même nos adversaires avoués ou secrets. M. André Tardieu, tandis qu'il se montrait réformateur au dedans, s'est montré dans les conseils internationaux un fervent de la paix, mais de la paix dans la sécurité.

Vous trouverez...

En 6me page :
Politique et information générale. Les propositions italiennes à la conférence navale.

En 8me page :
Dernières dépêches. — Chronique régionale.

Questions économiques

Les ententes industrielles

Ceux qui ont lancé l'idée des Etats-Unis d'Europe entendaient porter remède autant à la situation politique qu'à la situation économique de notre continent, que la guerre avait également ébranlées. Il s'agissait non seulement de renverser les barrières que dressent entre les peuples le nationalisme ou la vanité de la race, mais aussi d'organiser la production industrielle, de supprimer les droits de douane entravant le commerce entre les différents pays, pour opposer un bloc solide à la puissante masse des Etats-Unis d'Amérique qui menace de conquérir partout nos marchés et de nous imposer sa tutelle économique. On a, à cette occasion, rappelé l'existence de grands cartels, d'associations créées entre gros fabricants ou producteurs de différents pays, pour éviter une concurrence aussi nuisible aux uns qu'aux autres et assurer à leurs produits un écoulement normal. Mais beaucoup se méfient encore de ces « trusts » ; ils n'y voient qu'un moyen de capitalistes pour s'assurer des bénéfices importants en fixant les prix selon leur bon plaisir. Les préventions doivent disparaître; ainsi l'estiment la plupart des économistes, et l'un d'eux, M. Louis Marlio, publie dans le dernier numéro de la « Revue de Paris » un remarquable article sur les « Ententes industrielles », et montre que ces organisations ne sont que le degré de cette « rationalisation » qui peut seule sauver l'industrie bouleversée par la guerre, réfute les objections lancées contre les cartels, met en lumière les avantages déjà acquis et annonce ceux qu'on peut attendre encore.

Il y a plusieurs formes d'entente: une sorte d'union syndicale qui laisse à ses membres beaucoup de liberté, mais, pour cela même, ne peut guère prendre en mains que les intérêts généraux du groupe. Puis vient la forme connue sous le nom de « gentlemen's agreement » qui a un caractère tout personnel, et peut, selon M. Marlio, se résumer ainsi : « Les représentants de deux ou plusieurs sociétés, ayant envisagé ensemble la situation de leurs industries, conviennent d'observer chacun telle ou telle attitude. On conçoit que la valeur d'un pareil accord dépend essentiellement du prix que l'on attache à la parole de son interlocuteur. »

Enfin, il faut signaler les ententes plus étroites entre sociétés fabriquant des produits similaires ou complémentaires, ententes qui peuvent se borner à l'un des domaines technique ou commercial, ou au contraire avoir le caractère d'une fusion complète.

Les fusions sont plus fréquentes en Allemagne ou dans le monde anglo-saxon qu'en France, par exemple, où le tempérament individualiste ne consent pas volontiers à aliéner une trop grande part de la personnalité. Et il y a aussi le fisc, embusqué au coin de chaque projet d'entente, qui tend d'une main sa sébille et agite sa matraque de l'autre.

On a parfois prétendu que les ententes sentaient le vieux et rappelaient trop les corporations. Cette objection ne tient pas, car, tandis que tout artisan ou commerçant était obligé de faire partie d'une corporation ayant seule reçue, par voie de privilège, le monopole de la fabrication ou du négoce, les industriels, aujourd'hui, sont libres de conclure une entente entre eux. A la base de ces associations, on trouve donc la liberté, une liberté bien comprise, qui consiste, selon le mot très juste de M. Marlio, non pas à faire tout ce qu'on veut, mais à prendre librement une décision à laquelle il faudra se conformer. En outre, les corporations imposaient à leurs adhérents des modes de fabrication. C'était la consécration de la routine; tandis que les ententes cherchent constamment à perfectionner leurs procédés et toute initiative, toute innovation est examinée avec soin.

Tout aussi vain s'avère le reproche fait aux ententes de donner un avant-goût de l'industrie étatisée selon les moyens vantés par les socialistes. En effet, l'étatisation complète des moyens de production supprime la concurrence et noie les responsabilités. Jamais une entreprise monopolisée par l'Etat ne fera faillite parce qu'elle trouvera toujours les fonds nécessaires soit dans la poche des contribuables, soit en fixant des prix de vente arbitraires. Tandis qu'une organisation industrielle privée, qui connaît les risques de la concurrence et aussi les hommes responsables de son administration, sombrera si elle est mal gérée. Elle ne pourra pas élever ses prix sans raison ni mesure, parce qu'alors l'appât des gros bénéfices suscite immédiatement un concurrent, qui pour s'emparer du marché, vendra meilleur marché.

« Une entente bien dirigée ne doit pas aboutir à une surélévation des prix. Au contraire, la saine logique consiste pour elle a pratiquer une politique de bas prix, de façon à ne pas mécontenter les acheteurs, à se ménager, pour l'avenir, une clientèle fidèle qu'elle s'efforcera d'accroître, la vraie formule de prospérité pour une entreprise n'étant pas de réaliser un bénéfice unitaire élevé sur un chiffre d'affaire relativement faible, mais bien de réaliser un bénéfice modéré sur un chiffre d'affaires très étendu. » A l'appui de cette affirmation, M. Marlio cite le cas du cartel de l'aluminium qui a réussi à faire baisser le prix de ce métal de 118 à 95 livres sterling la tonne, en l'espace de trois ans.

Reste à voir quels sont les avantages de ces associations pour les producteurs. M. Marlio démontre que les entrepreneurs, grâce aux cartels, arrivent à réduire les frais de production, de vente et de distribution, donc s'assurent des bénéfices appréciables non en vendant plus cher que le fabricant isolé, mais en diminuant le prix de revient.

Des économies, les producteurs associés les réalisent d'abord sur les frais d'étude et de recherches, car chacun peut mettre à profit l'expérience des autres. Ensuite les associations peuvent réduire considérablement leurs dépenses de publicité, de représentation; elles peuvent installer un seul bureau de vente, un seul comptoir général. Additionnez toutes ces petites économies et vous vous rendrez compte qu'il est possible à certains groupements d'augmenter leurs bénéfices en diminuant le prix de vente.

Mais c'est en temps de crise que l'influence régulatrice des ententes est le plus sensible. Les chefs d'entreprise ont souci de ne pas licencier un personnel qui pourra s'expatrier et se recrutera difficilement lorsque l'activité industrielle retrouvera son mouvement normal; d'autre part, ils s'efforcent de faire travailler leur outillage que le non-usage détériore. Ils fabriquent donc des stocks qu'ils essaient d'écouler à bas prix. Ainsi les entreprises concurrentes se font une guerre qui les atteint les unes et les autres. Pour éviter la ruine, il ne leur reste guère qu'à mettre leurs forces en commun, à fixer une politique de production, à adoucir dans la mesure du possible les maux causés par les oscillations désordonnées de l'activité industrielle.

« La meilleure preuve de l'efficacité des ententes à limiter les pertes, en cas de crises, c'est qu'une très grande partie des ententes sont précisément nées d'une crise. »

Et les ententes s'efforceront surtout de prévoir les crises et d'y parer, parce que disposant de la presque totalité du marché, elles seront fatalement atteintes, tandis que le petit commerçant, qui ne plaçait qu'une très petite partie de marchandises, arrivera toujours à maintenir son chiffre d'affaires, même si la consommation était réduite de moitié.

Lorsque la situation commence à se troubler (et grâce à ses informations très étendues, l'entente en est aussitôt avertie) les chefs d'une vaste organisation industrielle peuvent prendre des mesures que les producteurs isolés ne pourraient même envisager, car aucun d'eux, agissant seul, n'aurait intérêt à consentir un sacrifice en faveur de la collectivité. C'est cet élément de régulateur, principe même des ententes, qui assure à tous, consommateurs ou producteurs, les avantages les plus appréciables.

Quant aux ententes internationales, elles procurent les mêmes bénéfices; plus encore que les associations nationales, parce que les possibilités de compensation portent sur un domaine plus vaste, elles sont «un moyen de réaliser une certaine harmonie entre la capacité de production et la consommation», ce qui constitue, en somme, tout le problème économique.

Mais, il y a autre chose encore : les ententes, en multipliant les contacts entre hommes d'affaires de différentes nationalités fortifieront ce sentiment que, pour les nations comme pour les individus, la prospérité dépend de la bonne entente et du travail dans la concorde. Voilà une raison toute pratique de souhaiter la paix politique, argument d'honnête bon sens, qui a aussi sa valeur. Et M. Marlio considère avec raison comme de bons artisans ceux qui, à côté des orateurs, œuvreront dans le domaine des réalités pour l'avenir de l'Europe.

G. P.

La politique agricole et le régime des alcools

Par M. Savoy, conseiller aux Etats

Les différentes organisations économiques pour réaliser les tâches qui leur incombent, établissent des programmes qui leur servent de guide pour effectuer les travaux rentrant dans le cadre de leurs activites. Ces programmes constituent les politiques diverses qui sont à la base de l'économie nationale appliquée. Celle-ci a comme mission de coordonner les tendances, parfois divergentes de ces politiques, pour que leurs efforts réunis convergent vers le bien commun, celui de l'ensemble de la société.

L'industrie, grâce aux conditions dans lesquelles s'effectue sa production, celle de la mine, de l'usine et de la fabrique, est parvenue, avec l'étroite collaboration du commerce, à réaliser une politique plus rapidement que n'a pu le faire jusqu'ici l'agriculture. Celle-ci a beaucoup tâtonné et elle n'a pu établir avec précision les grandes lignes d'une politique sûre et stable.

L'agriculture est soumise à des conditions d'existence fort différentes de celles qui sont faites aux autres activités économiques. Le facteur nature joue en effet un rôle prépondérant, à côté du travail et du capital, dans la production agricole. On sait assez quelles perturbations le climat, les conditions atmosphériques, les maladies des plantes et des animaux, pour ne citer que quelques-uns des éléments du facteur nature, apportent dans la production agricole. Les mauvaises récoltes sont fréquentes, les années déficitaires ne sont pas rares et, cependant, l'agriculture reste la grande ressource des nations.

Les travailleurs de la terre sont souvent dans la détresse. Or, une sage économie nationale ne peut laisser dans la souffrance une branche importante des forces qui collaborent à la prospérité commune.

Ces brèves considérations expliquent les raisons graves pour lesquelles l'Etat, dans sa tâche de coordination de tous les facteurs économiques, doit soutenir les efforts pénibles de l'agriculture qui est à la base, dans tous les pays, de la prospérité générale, et que ce soutien doit être plus accentué que celui donné à d'autres branches de l'activité économique.

L'agriculture suisse a eu beaucoup de peine à trouver des bases solides pour asseoir une politique ferme et normale, en collaboration avec l'industrie et le commerce. Depuis une année, les agriculteurs sont parvenus, non sans peine, à construire une première assise de leur politique, par le régime constitutionnel qui assure à la production du blé une situation favorable. La production du blé est organisée et autour d'elle nous pouvons déjà voir s'harmoniser d'autres productions, en particulier celle du lait et des produits laitiers. On peut espérer qu'autour de ce premier pilier de l'édifice de la politique agricole se prouperont les énergies intelligentes de nos paysans.

Mais une seule colonne n'est pas suffisante pour supporter un édifice aussi important que celui de notre agriculture. Le 6 avril prochain, le peuple suisse sera appelé à donner sa sanction au projet de revision du régime des alcools qui contient des dispositions très heureuses, permettant la construction d'une seconde assise de notre politique agricole.

Les fruits constituent, en effet, une ressource importante pour l'agriculture, puisque nous en produisons en Suisse pour 5 à 6 millions, en moyenne par année. Nous en importons de l'étranger 7000 vagons, bon an mal an, soit pour 40 millions de francs. C'est dire que nous avons encore une large place sur nos marchés pour les fruits du pays. Or, si nous parvenons à stabiliser notre production fruitière, comme nous l'avons fait pour celle du blé, notre grande industrie nourricière sera pourvue d'une sécurité nouvelle très appréciable.

On sait tous les avantages économiques qui découlent du projet de revision du régime des alcools pour la production du verger et pour l'écoulement de ses produits. C'est une nouvelle stabilisation de la politique agricole qui est assurée directement :

1° par le fait que la régie des alcools s'engage à prendre livraison, à un prix équitable, de toutes les quantités d'alcools dépassant les besoins du ménage. Cette disposition évitera la mévente des déchets des fruits (l'alcool) et des mauvais fruits lorsque la production est abondante ;

2° les concessionnaires de distilleries industrielles auront l'obligation d'utiliser les déchets et résidus de l'arboriculture fruitière, de la viticulture, de la culture des betteraves à sucre, les excédents des récoltes de fruits et de pommes de terre.

La stabilisation de la politique agricole sera obtenue indirectement par les moyens suivants :

1° la Confédération favorisera la vente et le transport des pommes de terre de consommation ;

2° la Confédération favorisera la culture des fruits de table, leur conservation et leur écoulement sur le marché à l'intérieur et à l'étranger.

Les expériences faites en ces dernières années ont fourni la preuve que ces moyens permettent de vendre, dans de bonnes conditions, toute notre production de pommes de terre et de fruits.

L'agriculture suisse retirera donc de précieux avantages de la revision du régime des alcools. La production de la pomme de terre et des fruits s'organisera sous l'égide des dispositions constitutionnelles nouvelles et sortira de l'Etat désorganisé dans lequel elle se trouve actuellement.

Production organisée signifie sécurité et prospérité, tandis que production désorganisée livre l'agriculteur à la merci des circonstances qui lui sont généralement défavorables.

Tous les agriculteurs qui veulent sauvegarder et améliorer leurs intérêts bien compris sont résolument partisans de la revision du régime des alcools et voteront OUI le 6 avril prochain. Toutes les autorités responsables des intérêts de la nation, tous ceux qui veulent le bien des paysans donnent le même conseil.

Deux branches importantes de l'agriculture suisse

L'arboriculture

Rendement brut en 1928
frs. 102,000,000

La culture des céréales

Rendement brut en 1928
frs. 59,000,000

(d'après le Secrétariat suisse de paysans)

Agriculteurs ! La loi sur le blé a augmenté le rendement de la surface emblavée, la loi sur l'alcool augmentera aussi le rendement du verger. Votez OUI le 6 avril

Au Consulat suisse à Alger

Comme successeur au regretté Jules Borgeaud, le Conseil fédéral a fait appel pour le poste d'Alger, élevé à la situation de consulat général de carrière, à M. Paul Leuba, depuis douze ans consul suisse à Marseille. Né à la Chaux-

M. Paul LEUBA, docteur en droit,

de-Fonds le 2 novembre 1880, originaire de Buttes dans le Val-de-Travers, M. Leuba, ses études universitaires terminées, fit d'importants voyages d'études en Allemagne, en France, en Angleterre et aux Etats-Unis, puis dirigea une grande fabrique d'horlogerie à Besançon. Il fut nommé en 1911 consul de Suisse dans cette ville, puis, en 1917, consul général de carrière à Marseille. Sa grande et féconde activité dans cette ville, les importantes institutions patriotiques et philanthropiques créées par lui au sein de la colonie suisse faisaient le titulaire tout désigné pour le poste d'avenir qu'est notre consulat général à Alger. La tâche sera grande, mais les qualités professionnelles non moins que personnelles du nouveau consul sont un sûr garant du succès de sa nouvelle carrière.

LOGEMENTS

Roc, à remettre pour le 24 mars, maison de deux ou trois chambres et dépendances. Etude Petitpierre et Hotz.

Très bel appartement

de cinq chambres, cuisine, chambre de bains, office, véranda et toutes dépendances (confort moderne) à louer pour le 24 juin à Cormondrèche. Jardin. Vue superbe. — S'adresser étude Petitpierre et Hotz, Neuchâtel.

A louer pour le 24 juin 1930 ou époque à convenir, bel appartement de quatre pièces et dépendances, chauffage central, chambre de bains, jardin potager et jouissance d'un jardin d'agrément. Etude Dubied et Jeanneret, Môle 10.

A louer pour le 24 mars, logement de deux chambres, cuisine, remis à neuf. S'adresser L. Boichat, rue des Moulins 17.

CORCELLES

Dans belle propriété privée, appartements de quatre et six pièces sont offerts. Belle vue. Prix modéré. Jardin d'agrément. — Grand garage. — S'adresser à l'Etude Michaud, notaire et avocat, à Bôle.

A louer pour Saint-Jean un 4me de trois chambres, cuisine et dépendances, rue Pourtalès 13. S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.

Boudry

A louer pour époque à convenir appartements de trois et six pièces et un de cinq pièces avec chauffage central. — S'adresser à M. Weber, « les Cèdres ».

A LOUER

à Saint-Blaise

en suite de circonstances imprévues, immédiatement ou pour époque à convenir, BEL APPARTEMENT de cinq chambres et toutes dépendances. Belle vue.

S'adresser « Etude Thorens, notaire » Saint-Blaise.

24 juin 1930

à louer rue du Bassin 10, bel appartement moderne de quatre pièces et dépendances. Fr. 2000.-.

S'adresser au bureau d'Edgar Bovet, rue du Bassin 10.

A louer pour St-Jean, appartements de trois ou quatre chambres, dépendances, avec salle de bains, situés à l'ouest de la ville. Etude Petitpierre & Hotz.

A louer à Serrières pour le 24 mars 1930, un

BEAU LOGEMENT

de trois chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser rue des Usines 25, 2me étage à g.

24 mars

A louer aux Fahys logement de deux chambres et dépendances fr. 35.— par mois. S'adresser J. Malbot, Fahys 27. c.o.

24 juin

Aux Battieux sur Serrières, beau logement de trois chambres. Gérance des bâtiments, Hôtel communal. c.o.

A remettre pour le 24 mars, pour cause de départ, un

LOGEMENT

de trois pièces, terrasse, jardin. S'adresser Grand'Rue 8, 1er, Peseux.

A louer dès 24 juin, rue Château, beau logement 5 chambres. Etude Brauen, notaires.

24 juin 1930

A louer à Fontaine-André, à trois minutes de la gare, beaux appartements modernes, trois et quatre chambres, tout confort. S'adresser à J. Malbot, Fahys 27.

A louer villa 9 chambres, grand jardin. Entrée à convenir. Etude Brauen, notaires, Hôpital 7.

A louer pour le 24 juin ou époque à convenir, au centre de la ville,

appartement

de six chambres, dépendances, chauffage central. — S'adresser à l'Etude Wavre, notaire. Palais Rougemont.

A REMETTRE TOUT DE SUITE OU POUR ÉPOQUE A CONVENIR, appartement de trois chambres et toutes dépendances, aux Fahys. Etude Baillod et Berger. c.o.

Faubourg de la Gare, a remettre pour Saint-Jean, appartement de deux chambres et dépendances. Etude Petitpierre et Hotz.

Etude Brauen, notaires
Hôpital 7

A louer :

Côte : Villa 9 chambres, grand jardin.
Côte : Appartement 7 chambres confortables et jardin.
Evole : 5 chambres, confort moderne.
Château : 5 chambres.
Faubourg du Lac : 6 chambres.
Ecluse : 5 chambres.
Tertre, Moulins, Fleury : 2 à 3 chambres.
Temple Neuf : 2 chambres.
Maujobia : 2 chambres, jardin.
Pommier : 1 local pour bureau.
Hôpital : 2 belles grandes chambres pour bureaux, ateliers, cabinet dentaire.
Grand-Rue : 1 chambre isolée.
Faubourg du Lac : Grands locaux (anciennes salles de ventes). Convient pour garage.
Ecluse : Grands locaux pour ateliers ou entrepôts.
Fausses-Brayes : 2 chambres.
Pommier : Belles caves.

CHAMBRES

Jolie chambre. Vue rue du Seyon. Moulins 38, 3me, à gauche.

Jolie chambre pour monsieur sérieux. Demander l'adresse du No 822 au bureau de la Feuille d'avis.

Jolie chambre indépendante au soleil. Evole 8, 2me.

CHAMBRE MEUBLÉE
Faubourg de l'Hôpital 5, 3me.

A louer
CHAMBRES MEUBLÉES
Evole 13, 1er.

CHAMBRE MEUBLÉE
Faubourg du Lac 19, 2me à dr.

Pour monsieur, chambre meublée à louer. Treille 6, 3me. c.o.

Jolie chambre meublée, chauffable. Faubourg de l'Hôpital 28, 1er, à gauche.

PENSIONS

Jeune fille
ou
jeune homme

désirant apprendre la langue allemande serait reçu dans bonne famille de Pratteln (près Bâle). Prix de pension 100 fr. par mois.

Adresser offres et demandes de renseignements à Mme Borel-Besancet, Peseux.

Instituteur

recevrait, comme pensionnaire, un

garçon

de 13 à 14 ans, intelligent, bien élevé et studieux, désirant se perfectionner dans la

langue allemande

Occasion de suivre la « Bezirksschule », ou l'école primaire. Vie de famille. Piano. Bons soins assurés. Bonnes références. Prix de pension : 110 fr. par mois. — S'adresser à M. L. Zimmerlin, instituteur, « Salem », Rothrist - W. (Argovie).

PENSION

Au centre de la ville, on offre très bonne pension à employés et ouvriers rangés. Prix modéré. — Ancien Hôtel-de-Ville 2, 2me.

On cherche pour jeune Allemande de 16 ans,

bon pensionnat

à Neuchâtel ou environs. Prière de faire offres écrites sous chiffres S. M. 750 au bureau de la Feuille d'avis.

Près de l'Université, très jolie chambre, chauffage central, et bonne pension. Maladière 3. c.o.

Chambre meublée, chauffable. Pension si on le désire. Beaux-Arts 1, 2me. c.o.

Bonne famille prendrait

en pension

enfants de 5 à 15 ans. Vie de famille assurée et soins maternels. Ecrire sous chiffres B. F. 807 au bureau de la Feuille d'avis.

LOCAT. DIVERSES

TREILLE 2 : à louer pour Saint-Jean les locaux du magasin de modes. Occasion pour bureaux, ateliers. S'adresser Etude G. Etter, not., 8, rue Purry.

Terrain pour jardin

à louer. S'adresser F. Krieger, Fahys 113.

A louer

beau garage

moderne, 20 fr. par mois. — G. Schwaar, Stade 10.

Bureaux

deux pièces à louer au centre de la ville. — S'adresser Terreaux 2, 1er étage.

A louer rue du Neubourg.

un magasin

S'adresser Fausses-Brayes 15.

Demandes à louer

Fiancés demandent à louer pour le 24 mars

LOGEMENT

de deux chambres ou éventuellement trois et dépendances, si possible aux parcs ou à proximité de la gare. Ecrire sous HZ. 828 au bureau de la Feuille d'avis

On demande à louer pour fin juin

bel appartement

de quatre ou cinq pièces, avec confort moderne. Bonne situation. Prière d'adresser offres détaillées avec prix à W. Dinser, ingénieur, ZUG.

On demande à louer pour le printemps,

petite maison

d'un ou de deux logements avec terrain cultivable et place pour l'élevage des volailles ; plus tard, suivant situation, on achèterait. De préférence dans les cantons de Neuchâtel ou Vaud. Pressant. Adresser offres écrites et détaillées sous D. Z. 755 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES

JEUNE FILLE

excellente couturière, désirant apprendre la langue française, demande à entrer immédiatement dans bonne famille où elle pourrait aider aux travaux de maison. Se présentera au préalable. Adresser offres tout de suite sous chiffre Ec. 1906 Q à Publicitas, Bâle.

JEUNE FILLE

cherche place dans très bonne famille pour se perfectionner dans le ménage et la langue française. Vie de famille désirée. — Entrée : 15 mai. Adresse : Mlle Lydia Tröhler, chez Mme Schenk-Weibel, Neuveville.

JEUNE FILLE

sérieuse, 17 ans, cherche place pour le 1er avril, dans famille, pour aider aux travaux du ménage. Occasion de se perfectionner dans la langue française demandée.

Demander l'adresse du No 831 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour

jeune fille

de bonne famille, on cherche une place de volontaire où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. S'adresser à M. R. Zysset, architecte, Gemsenstrasse 4, Zurich 6.

On cherche pour

JEUNE FILLE

sortant des écoles, place pour aider au ménage et garder des enfants. Occasion d'apprendre le français désirée. Adresse : Mme Vve E. Hirt, Türscherz, Bienne.

On cherche pour le 15 mars ou plus tard une place de

VOLONTAIRE

pour jeune fille de 17 ans dans une famille sérieuse, pour se perfectionner dans les travaux d'un bon ménage et dans la langue française. Vie de famille. Ecrire à Mme E. Meier-Pfister, géomètre, Dornach (Soleure).

JEUNE FILLE

21 ans, cherche place auprès d'enfants pour aider au ménage. Occasion d'apprendre la langue française et vie de famille préférées à gages. Photo et certificats à disposition. S'adresser à Bertha Wymann, Grindelwald.

JEUNE FILLE

de 16 ans, cherche place pour Pâques dans une bonne famille pour apprendre la langue française. S'adresser à Mlle Neuenschwander, Port-Roulant 30.

PLACES

Bonne à tout faire

connaissant les travaux d'un ménage soigné, sachant très bien cuire est demandée pour tout de suite. A défaut, forte jeune fille désirant s'initier à tous les travaux du ménage et apprendre à cuire serait acceptée. S'adresser à Mme Hagmann, Beaux-Arts 28, Neuchâtel.

On demande pour pensionnat une

femme de chambre

bien recommandée. S'adresser La Plota, Cassardes 4.

On cherche

pour le 1er mars,

jeune fille

pour aider au ménage. Adresser offres à Mme E. Hegi-Stalder, Berthoud. JH 6616 B

Ménage soigné de deux personnes demande pour fin mars

bonne à tout faire

sachant cuire. S'adresser Port-Roulant 3a.

On demande comme

bonne à tout faire

jeune fille sérieuse, sachant cuire. Adresser offres à Mme Pilicier, avocat, Yverdon. JH 2090 Y

On cherche

bonne à tout faire

très recommandée, sachant bien cuire, au courant d'un service soigné, pour ménage de deux personnes. Bons gages. Entrée à convenir. Adresser offres et références sous P 401 N à Publicitas, Neuchâtel. P 401 N

On demande une

cuisinière
et une
femme de chambre

propres et actives. Gages : respectivement 80 et 50 fr. Entrée: 1er mars ou époque à convenir.

Demander l'adresse du No 780 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande pour entrée le 9 mars ou date à convenir une

bonne fille

sérieuse pour tous les travaux du ménage et sachant cuire. Bons gages. S'adresser à la pâtisserie-boulangerie G. Freiburghaus, J.-J. Lallemand 7, Neuchâtel.

On cherche pour tout de suite

BONNE A TOUT FAIRE

sachant cuire. S'adresser à Mme Simond, « Mon Repos », Serrières.

Je cherche pour tout de suite une

JEUNE FILLE

de 16 à 19 ans pour s'occuper de tous les travaux d'un ménage soigné.
Bons gages et bons traitements.
Adresse : Mme Oesch-Schwab, boulangerie-pâtisserie, GRANGES (Soleure).

Jeune fille sérieuse est demandée comme

bonne à tout faire

pour le 1er mars. Pension Bardet, Stade 10. c.o.

On demande dès 15 mars, pour petite famille, jeune domestique sachant cuire. — Offres Ermitage 28.

On demande

personne

pas trop jeune, sachant cuire, pour ménage de deux personnes. Adresser offres écrites à P. R. 779 au bureau de la Feuille d'avis.

EMPLOIS DIVERS

Concierge

est demandé pour l'immeuble faubourg du Lac 11 (Monument S. A.) ; entrée 24 mars 1930. Appartement de trois chambres et cuisine. Se présenter au bureau Frédéric Dubois, régisseur, 3, rue Saint-Honoré.

Nous cherchons un employé pour notre

bureau de paie

Connaissances exigées : service de paie, assurance accidents, statistiques. Français et allemand. — Entrée: au plus tôt. Offres avec références, copies de certificats et prétentions à la Nouvelle S. A. des Automobiles MARTINI, Saint-Blaise.

On cherche

garçon

hors des écoles pour aider chez agriculteur. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Bons soins assurés. S'adresser à Fritz Zesiger-Hübscher, président de commune, Merzligen près Bienne.

On cherche

garçon

hors des écoles pour aider chez agriculteur. Bons soins et petits gages assurés. Occasion d'apprendre l'allemand. — Paul Renfer-Amstutz, Lengnau près Bienne.

On engagerait

JEUNE FILLE

pour faire la poste et un peu de correspondance. S'adresser, le matin, à Bureaux Ch. Petitpierre S. A., Avenue de la gare 19.

On cherche un

jeune garçon

de 16 à 18 ans, pour aider à la campagne, si possible sachant traire. Gages selon entente. — Adresse : Charles Oppliger, Joux du Plâne (Val-de-Ruz). Tél. 45.3.

Je cherche pour ma sœur âgée de 17 ans, Allemande, ayant des notions de couture, place de

gouvernante d'enfants

de préférence à Neuchâtel, Montreux, etc. Bons soins et occasion de bien apprendre le français désirés avant tout. Offres à Osterwald, Fribourg en Brisgau, Kaiserstrasse 40, 1.

Sommelière

cherche place dans bon restaurant ou hôtel. Connaît les deux langues. Certificats et références à disposition. — Adresser offres écrites à P. L. 826 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

aimable et fidèle, de la Suisse allemande et de bonne famille,

cherche place

dans famille bien considérée, comme aide au ménage et où elle pourrait apprendre le service de magasin. Entrée: commencement d'avril. — Offres sous chiffres V. 20492 U. à Publicitas, Bienne.

On cherche à placer

jeune fille

sortant de l'école, dans bonne famille, ayant petit commerce, où elle pourrait apprendre la langue et aider au ménage et au magasin. Faire offres sous A 2996 L Publicitas, Lausanne.

Commissionnaire

Jeune garçon (ou jeune fille) est demandé par Etude de la ville. Petite rétribution immédiate. Adresser offres écrites à Y. P. 772 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

sortant des écoles est demandée au Corset d'Or pour aider au magasin. c.o.

Situation pour dames
ET DEMOISELLES

Première fabrique spéciale de lingerie fine et broderie pour dames désirant fonder des dépôts dans toutes les villes et villages cherche dames ou demoiselles, ayant un joli appartement au centre commercial, qui s'occuperaient de la vente contre haute provision.

Prix et qualité de la marchandise sont sans concurrence, ce qui assure la vente dans tous les milieux féminins. Dans de nombreuses localités, des dépôts analogues ont été créés, lesquels ont un grand et durable succès. Pour prétendantes pouvant fournir d'excellentes références, existence agréable et avantageuse. — Offres sous V 379 A à Publicitas, Saint-Gall.

Maison de papiers en gros cherche, pour entrée prochaine,

voyageur en papiers

bien au courant de la vente, pour la Suisse française et la Suisse allemande occidentale, avec siège à Bienne, Neuchâtel ou Lausanne. Place très agréable pour marchand de la branche sérieux et travailleur. — S'adresser en toute confiance avec références, photo et prétentions sous B. C. 830 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeux

On cherche pour partie récréative d'une publication

collaborateur

pouvant fournir jeux, énigmes, devinettes, problèmes, rébus, etc., pour adultes et enfants. — Offres sous P 397 N à Publicitas, Neuchâtel.

Place de directeur commercial

est offerte à personne sérieuse disposant de 20,000 fr. Belle situation stable et intéressante. — Adresser offres écrites à D. C. 817 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune garçon

libéré des écoles est demandé pour faire les courses et divers travaux de magasin. — S'adresser avec certificats scolaires aux Chaussures La Rationnelle (Th. Fauconnet), Hôpital 11.

Automechaniker

nur erste Kraft in sämtlichen Reparaturen bewandert und selbständig, gesucht von erster Garage auf dem Platze St. Gallen. Offerten unter chiffres Q 773 G an Publicitas, St. Gallen.

Jeune homme

sérieux et sédentaire, connaissant la vigne et la campagne, désirant se marier, cherche place de vigneron ou n'importe quel emploi. Date à convenir. Adresser offres écrites sous A. Z. 806 au bureau de la Feuille d'avis.

Commissionnaire

Jeune homme sérieux, honnête et actif, est demandé par maison de la ville, pour le 1er mars. — Adresser offres et références casier postal 6575, Neuchâtel.

Gérance

Dame ayant l'habitude du commerce, parlant les deux langues, cherche place de gérante ou vendeuse. Entrée : 1er mai ou époque à convenir. Ecrire sous M. B. 784 au bureau de la Feuille d'avis.

Ouvrières

Plusieurs ouvrières pourraient être engagées tout de suite ou pour époque à convenir. Places stables. Faire offres avec certificats à Fabrique AGULA, Chemin des Noyers, Serrières.

On cherche

garçon

honnête, pas en dessous de 12 ans, comme aide dans petit domaine de paysan. Occasion de suivre l'école allemande. S'adresser à Ed. Riesen, Vinelz près Cerlier (lac de Bienne).

Jeune commis

débrouillard et habile demandé par maison de vins pour un remplacement de deux mois. Entrée immédiate. Offres à case postale 178, Auvernier.

Je cherche deux bons

domestiques

de campagne sachant traire. — Edgar Jacot, Coffrane.

On demande pour entrée immédiate ou à convenir,

jeune commis

désirant se perfectionner ou apprenti ayant déjà quelques notions, dans bureau commercial de la place. Faire offres écrites sous L. P. 785 au bureau de la Feuille d'avis.

Apprentissages

Maison de banque de la ville, demande un

apprenti

Entrée immédiate ; légère rétribution. S'adresser à case postale 6652, Neuchâtel.

Jeune homme intelligent et robuste, ayant déjà été une année en Suisse romande cherche

place d'apprenti

chez maître habile où il pourrait apprendre à fond le métier de ferblantier et d'installateur. Neuchâtel préféré. Adresser offres à Fritz Munz, ferblantier, Chiètres.

AVIS DIVERS

ÉCHANGE

Avocat habitant village au bord du lac de Zurich désire placer au printemps sa fille de 15 ans dans bonne famille de Neuchâtel ou environs, en échange d'une jeune fille du même âge. Vie de famille et bons soins exigés. Ecrire sous H. W. 725 au bureau de la Feuille d'avis.

Etudiant, bachelier en lettres classiques, donnerait

leçons

de grec, latin, français, allemand, ou répétitions.

Demander l'adresse du No 827 au bureau de la Feuille d'avis.

ÉCHANGE

Pour le 1er mai, jeune homme d'Allemagne, 23 ans, désire faire échange avec jeune homme de plus de 15 ans, dans ville de la Suisse française. Très bonne occasion d'apprendre le bon allemand et de suivre toutes les écoles. Vie de famille et bons soins assurés. — Adresser offres écrites sous S. K. 823 au bureau de la Feuille d'avis.

Avis mortuaires

Un seul manuscrit

suffit pour l'annonce et pour les lettres de faire part.

Les avis remis au bureau

jusqu'à 7 h. 30

du matin peuvent paraître dans le numéro du jour.

Les lettres de faire part sont livrées rapidement.

Administration de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel.*

Comme l'eau combat le feu, le

Sirop des Vosges Cazé

combat la toux

Feuilleton
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LE CHAT DU BORD
par
ERNEST CAPENDU

92

QUATRIÈME PARTIE

Le Poulpican

Le prêtre posa son doigt sur un premier cachet, mais s'arrêtant vivement :

— Avez-vous donc le droit de faire rompre cette enveloppe ? dit-il.

Le regard répondit affirmativement, puis il se leva vers le ciel comme pour le prendre à témoin.

— Ce paquet est à vous ? demanda l'abbé.

L'œil fit signe que cela était. Le prêtre rompit les cachets et détacha l'enveloppe de parchemin. Une seconde enveloppe apparut tout aussi soigneusement cachetée que ne l'était la première.

Sur cette enveloppe était posé à plat un papier mince et plié en quatre. L'abbé le prit et l'ouvrit : c'était une banknote anglaise de 200 livres sterling.

Le blessé, qui s'était soulevé depuis un moment et qui ne s'était maintenu qu'à l'aide d'efforts surhumains, s'était laissé retomber. Il paraissait épuisé ; des soupirs s'échappèrent de ses lèvres, ressemblant à un râle, et les linges qui lui entortillaient la tête prirent une teinte plus rouge. Le sang s'échappait des blessures.

La jeune fille se précipita avec effroi, tandis que l'abbé se levait, mais le blessé parut se ranimer subitement. Son œil étincela de nouveau et se fixa avec une expression d'impatience visible sur le paquet que n'avait pas quitté le prêtre.

— Que faut-il faire ? demanda celui-ci.

L'œil du blessé désigna la jeune fille. L'abbé lui remit aussitôt le paquet.

— Il faut l'ouvrir, dit-elle.

Et, brisant rapidement ces seconds cachets, elle dégagea un manuscrit recouvert d'une écriture fine et serrée, mais très nette.

— Faut-il lire ? demanda-t-elle.

Le blessé fit signe que oui. Alors la jeune fille, se penchant en arrière, lut à voix haute et distincte :

CECI EST MA CONFESSION

Elle enleva le premier feuillet et le plaça sur les autres, puis elle continua :

« Ecrit au mois d'avril 1775 par une nuit d'orage... J'ai risqué sept fois ma vie depuis huit heures pour sauver quelques malheureux que la mer allait engouffrer dans ses profondeurs. Il y avait là une mère, un père, un frère et quatre enfants qui me bénissaient !... Ils me bénissaient, moi, le maudit !... Ils disaient qu'ils me devaient la vie !... Oh ! combien faudra-t-il que j'en sauve, Seigneur, mon Dieu, pour racheter mon âme ?...

Combien devrais-je arracher de victimes aux flots pour effacer le nombre des cadavres que je leur ai livrés !...

Oh ! qu'ils sont heureux, ceux qui dorment sous l'herbe du cimetière ! L'éternel repos, je ne l'aurai jamais !... Dieu ne saurait me pardonner...

Oui, je serai damné !... je le sais... Aussi j'ai peur de mourir... Oh ! si la mort me frappait en accomplissant une bonne action... peut-être que la miséricorde céleste...

Mais non !... les clameurs qui s'élèvent contre moi empêcheraient Dieu de m'entendre... Les voies isolées qui prieraient pour moi seraient étouffées par le concert des plaintes demandant la punition de mes crimes !... Malheur ! je suis maudit !

La jeune femme s'arrêta, elle leva ses grands yeux humides de larmes sur le moribond. Celui-ci paraissait profondément absorbé dans ses pensées. Après un léger silence, la jeune fille reprit sa lecture que l'abbé Bernier paraissait écouter avec une attention des plus vives ; elle avait tourné un autre feuillet.

« Mai 1775. — Trois des matelots du navire bordelais, qui s'est brisé ce matin sur les récifs de la baie ont été sauvés par moi... Encore trois hommes pour lesquels j'ai pu risquer mes jours... encore trois actions de grâce qui montent vers Dieu et se placeront dans la balance !... Hélas ! qu'il est lourd ce plateau des crimes ! »

« 12 juin, huit heures du soir. — Un incendie a éclaté au Camaret, j'ai sauvé la grange de Ian Kerrük où était entassée sa famille ; ils étaient là onze enfants, cinq femmes et deux vieillards ; puis, je me suis enfui sans qu'on eût pu me parler.

Encore des voix, Seigneur, qui vont venir prier ; mais, hélas ! comment le nombre de ces voix, implorant la clémence, équivaudra-t-il jamais à celui des clameurs demandant le châtiment. Et, lors même qu'une faveur de la Providence, touchée de mon repentir, permettrait qu'un tel miracle s'accomplisse, ne serait-il pas encore une voix dominant toutes les autres et qui, elle, crierait encore vengeance quand toutes les autres demanderaient merci.

Oh ! que d'années de châtiments pour quelques jours de pensées criminelles !.. Et cependant, cette nuit, je me sens moins douloureusement oppressé... Ces dix-huit créatures arrachées aux flammes prient chaque soir pour moi !... Et Dieu est indulgent, car il a permis que cet acte consolateur eût lieu ce jour même où le remords est plus grand et plus terrible dans mon cœur, car ce jour est le douzième de juin... et c'est l'anniversaire de celui où la première pensée du crime a germé dans mon esprit.

Il y a cinq ans déjà !... Oh ! comme il faisait beau ce jour-là !... Oh ! que la vie était belle alors... et pourtant l'avenir eût dû déjà m'apparaître sombre... mais j'avais vingt-cinq ans.

J'avais quitté Saint-Brieuc et je suivais la route bordée d'ajoncs, lançant mon cheval au galop et lui faisant franchir les haies et les fossés... On disait que j'étais excellent cavalier et, fier de mon renom, je profitais de tous les accidents de terrain pour justifier cette réputation à mes propres yeux.

Tout à coup une haie, la plus grande et la plus haute encore que j'aie rencontrée, se dresse en face de moi ; cette haie était bordée d'un fossé, la difficulté était donc doublée... Un désir insensé de franchir cet obstacle s'empare aussitôt de mon esprit.

Avec une audace inouïe et que rien ne justifiait, je rassemble mon cheval, je le lance, je l'attaque, je l'enlève... il bondit... il franchit d'un élan furieux le fossé et la haie...

Deux cris effrayants ont retenti... j'ai fermé les yeux en me sentant frissonner... ce que j'ai souffert durant cette seconde est impossible à dire.

Tandis que mon cheval bondissait, que je demeurais avec lui suspendu dans l'espace, j'avais vu, de l'autre côté de la haie, précisément sur le terrain sur lequel mon cheval allait retomber, une jeune fille nonchalamment couchée sur l'herbe...

Mon cheval devait la fouler aux pieds en retombant... il devait la broyer, la briser, l'écraser...

Dire ce qui se passa en moi durant cet instant, cent fois plus rapide que l'éclair, serait impossible... En un clin d'œil, je vis la femme piétinée... et j'entendis son râle d'agonie... Il n'en fut rien, cependant...

Mon cheval toucha la terre, et, emporté par son élan furieux, il bondit encore en avant. Pas un cri n'avait frappé mon oreille ; et cependant je n'osais me retourner.

Enfin, l'animal s'arrêta ; je m'élançai à terre ; je vis la jeune fille étendue sur le gazon. Je courus à elle. Elle était immobile, mais elle n'avait aucune blessure. Elle était seulement évanouie. Je la relevai doucement ; elle revint à elle.

— Ah ! dit-elle d'une voix douce, j'ai cru que vous m'aviez tuée.

Je frissonnai sans pouvoir répondre. Une seconde femme, que je n'avais pas encore remarquée, accourut alors : c'était évidemment une femme d'une condition inférieure, une fille de chambre sans doute.

Elle pleurait, elle était en proie à la surexcitation la plus grande et la plus douloureuse.

— Je n'ai rien ! je n'ai rien ! disait la jeune fille en s'efforçant de la consoler.

Et, se tournant vers moi :

— Oh ! dit-elle avec un adorable sourire, je ne sais pas comment j'existe encore : j'ai vu votre cheval retomber sur moi, j'ai senti ses pieds s'abattre autour de mon corps, il m'a frôlée. Mon Dieu ! que j'ai eu peur.

— Madame, dis-je vivement et en exprimant ce que je ressentais sincèrement, si je vous eusse tuée, je vous le jure, je me fusse tué après.

En s'entendant appeler « Madame », elle avait continué à sourire.

— Je ne suis pas dame, dit-elle, je suis encore demoiselle ; mais bientôt j'aurai droit au titre que vous me donnez, Monsieur.

Et elle me salua gracieusement, me donnant pour ainsi dire mon congé. Embarrassé, je la saluai à mon tour en la suppliant de me pardonner.

— Non seulement je vous pardonne de grand cœur une faute que vous n'avez pas commise, me dit-elle, mais encore, je vous prie même, si vous allez à Châteaulandrin, de ne raconter cet événement à personne. Je n'en parlerai pas, car mon père serait bouleversé s'il savait le danger que j'ai couru, et il ne me laisserait plus sortir sans lui.

— Et les pauvres y perdraient, ajouta vivement la servante ; car, Monsieur ne peut pas sortir tous les jours avec Mademoiselle, et cependant Mademoiselle a l'habitude d'aller chaque jour porter ses aumônes et secourir les malheureux et les malades.

Je m'inclinai de nouveau et je partis, car la bienséance m'empêchait de prolonger cet entretien.

Je continuai ma route au pas et en retournant à chaque instant la tête. Je vis la jeune fille prendre le bras de sa compagne et s'enfoncer dans une sente d'ajoncs praticable seulement pour les piétons. Bientôt, je cessai de l'apercevoir.

Je poussai un profond soupir, sans savoir pourquoi ce soupir s'exhalait de ma poitrine, et, sans plus me rendre compte du sentiment auquel j'obéissais; je revins brusquement sur mes pas, et je sautai à terre à l'endroit même où j'avais failli écraser la jeune fille.

L'herbe était foulée ; je reconnus les empreintes des pieds de mon cheval et mes cheveux se hérissèrent. Comment n'avais-je pas broyé la malheureuse enfant ? Cela était inexplicable en examinant le sol.

Chose étrange, et qui cependant s'explique, j'avais regardé la jeune fille au point de me graver tous ses traits dans la mémoire ; et pourtant, dans le premier moment, sa beauté ne m'avait produit aucune impression. J'avais été tellement bouleversé par la pensée du danger que je lui avais fait courir, que je n'avais pu me rendre compte des charmes de sa personne.

Une fois seul, et sans autre préoccupation que celle de retracer ses traits, je la revis telle qu'elle était, c'est-à-dire belle, gracieuse, charmante, avec sa taille mignonne, ses beaux cheveux blonds, ses grands yeux bleus et sa petite bouche aux lèvres fines s'ouvrant sur deux rangées de perles.

— Oh ! quelle est jolie ! m'écriai-je presque involontairement.

— Qui donc ? demanda une voix brusque et enjouée.

Je me retournai en tressaillant. Un cavalier était derrière moi. Il était venu là sans que j'eusse entendu le bruit des pas de son cheval, tellement j'étais absorbé dans ma rêverie.

Je levai les yeux avec un sentiment de colère. Le cavalier partit d'un violent éclat de rire.

(A suivre.)

Administration : rue du Temple-Neuf 1
Rédaction : rue du Concert 6.
Les bureaux sont ouverts de 7 à 12 h. et de 14 à 18 h. Le samedi jusqu'à midi.
Régie extra-cantonale : Annonces-Suisses S. A., Neuchâtel et succursales

Feuille d'avis de Neuchâtel

Emplacements spéciaux exigés, 20 % de surcharge.
Les avis tardifs et les avis mortuaires sont reçus au plus tard jusqu'à 7 h. 30.
La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer.

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h.), le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi.

AVIS OFFICIELS - IMMEUBLES - ENCHÈRES

VILLE DE NEUCHATEL

Permis de construction

Demande de Beaurivage S. A., de construire des annexes, à l'usage de Restaurant - Tea-Room, au sud et à l'ouest des immeubles rue du Môle 8 et 10.

Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel communal, jusqu'au 6 mars 1930.

Police des constructions.

VILLE DE NEUCHATEL

Permis de construction

Demande de Messieurs Lambert et Cie, de construire des garages à automobiles à la rue de la Balance.

Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel communal, jusqu'au 6 mars 1930.

Police des constructions.

VILLE DE NEUCHATEL

Forêt de Chaumont

VENTE DE BOIS DE FEU

Samedi 22 février 1930, la Direction soussignée fera vendre aux enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues :

198 stères sapin
11 stères de foyard
8 stères chêne
1825 fagots
4 troncs à bûcher

Rendez-vous des miseurs, route de Chaumont à la lisière de Pierrabot, à 14 h. 15.

Direction des forêts et domaines

VILLE DE NEUCHATEL

Permis de construction

Demande de M. L. Rufener, de construire une maison familiale à Monruz-Dessus.

Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel communal, jusqu'au 27 février 1930.

Police des constructions.

VILLE DE NEUCHATEL

Permis de construction

Demande de M. J. Leuenberger de construire une porcherie dans le verger à l'ouest de l'immeuble Vauseyon 4.

Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel communal, jusqu'au 27 février 1930.

Police des constructions.

VILLE DE NEUCHATEL

Permis de construction

Demande de M. Paul Bura de construire une annexe à l'ouest de l'immeuble Sablons 8 et 8, garages à l'est de la propriété.

Les plans sont déposés au Bureau du Service des bâtiments, Hôtel communal, jusqu'au 6 mars mars 1930.

Police des constructions.

VILLE DE NEUCHATEL

Permis de construction

Demande de M. J. Leuenberger de construire une porcherie dans le verger à l'ouest de l'immeuble Vauseyon 4.

Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel communal, jusqu'au 27 février 1930.

Police des constructions.

IMMEUBLES
VENTES ET ACHATS

PESEUX

Sols à bâtir à vendre, à Corteneaux et aux Prises. Vue splendide. Accès facile. Eau, gaz, électricité et canaux à proximité. — Conditions avantageuses. S'adresser en l'Etude de Me Max Fallet, avocat et notaire, à Peseux.

GRANDE VILLA

avec confort moderne, beau terrain, vue,

à vendre

au haut de la ville, à des conditions avantageuses. Etude Baillod et Berger, Faubourg du Lac No 11.

A VENDRE

ou à louer, pour le 24 juin 1930, à Colombier, immeuble en nature de bâtiment, place et remise à l'usage d'usine. — Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Ernest Paris, notaire, à Colombier, ou à l'Etude Wavre, notaires, Palais Rougemont, Neuchâtel.

AGENCE ROMANDE IMMOBILIERE
B. DE CHAMBRIER
Place Purry 1 — Neuchâtel

A vendre dans localité du Vignoble, près gare du tram,

petite villa neuve

de cinq chambres, bain, chauffage central. Jardin. — Situation agréable.

A vendre à Bevaix

dans magnifique situation près de la gare,

belle maison d'habitation

de trois logements de quatre pièces et dépendances. Terrasse, balcons. Locaux pour entrepôts ou autres usages. Jardin et verger. Parfait état d'entretien.

S'adresser aussi au notaire Thiébaud, à Bevaix.

A vendre

terrain à bâtir

dans belle situation au-dessus de la ville, près du funiculaire. — Vue étendue, nombreux et grands et beaux arbres. — Conviendrait pour villa (un ou deux logements).

BEAU TERRAIN

est à vendre entre Neuchâtel et Saint-Blaise, dans magnifique situation, avec vue étendue, près de la forêt. 1500 m², verger, vigne et terre de culture. Pavillon habitable, une chambre.

A vendre au-dessus de Serrières,

BEAU VERGER

avec nombreux arbres fruitiers, situation magnifique; à proximité des trams et de la station des Deurres. Gaz, électricité, eau sur place.

A vendre, près de Boudry, dans jolie situation,

PETITE MAISON

de cinq chambres et dépendances, balcon. Jardin 400 m². Prix très modéré.

Pour cause de départ, à vendre, dans localité à l'ouest de Neuchâtel,

jolie maison moderne

de six chambres, bain, buanderie chauffage central. Jardin et verger. — Conditions très favorables. 7-8000 fr. suffisent pour passer acte.

Conviendrait aussi pour garagistes vu sa situation sur la route cantonale.

ENCHÈRES

Enchères publiques de matériel agricole
à CORCELLES (Neuchâtel)

Pour cause de cessation de culture, le citoyen Edouard-Henri Colin exposera en vente par voie d'enchères publiques et volontaires, devant son domicile, à Corcelles (Grand'Rue No 49), le mardi 25 février 1930, dès 14 heures, ce qui suit :

Deux gros chars à échelles; un gros char à pont; un camion à ressorts; une voiture; un traîneau; une faucheuse à un cheval; lame à foin et lame à regain; quatre couteaux; une charrue Brabant; trois herses; jeux d'épondes; brancards; brecets à vendange; chaînes; sabots; greppes; fourches en fer; palonniers; un collier de travail; un collier de voiture, ainsi que d'autres objets dont on supprime le détail.

Il sera également vendu environ vingt chars de bon foin et regain.

Paiement comptant.

Boudry, le 17 février 1930. Greffe du Tribunal.

ENCHÈRES DE VINS
A CRESSIER

Le lundi 24 février 1930, la direction de l'hôpital Pourtalès fera vendre par **enchères publiques** à Cressier, les vins de son domaine de Cressier de 1929, savoir:

40,000 litres de vin blanc en 10 vases
1200 litres de rouge en 5 vases

Ces vins sont beaux, de qualité supérieure et bien conditionnés. Les dégustations se feront dans la cave de Troub, dès 11 heures, et les mises commenceront à 11 h. 30.

Neuchâtel, le 12 février 1930.

Le Greffier du Tribunal II : Ed. NIKLAUS.

OFFICE DES POURSUITES DE BOUDRY

Enchères publiques d'une motocyclette

L'office des poursuites soussigné vendra par voie d'enchères publiques le jeudi 20 février 1930, à 15 heures, devant le collège de Peseux (arrêt du tram) les objets suivants :

une table (marqueterie), quatre chaises placet bois, une table à ouvrage, et une motocyclette 175 cmc. Allegro supersport 1929, à l'état de neuf.

La vente aura lieu au comptant conformément à la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Boudry, le 17 février 1930.

Office des poursuites :
Le préposé : H.-C MORARD

A VENDRE

A vendre — Pressant

Camionnette, charge 400 kg., 8 HP en bon état de marche, pneus neufs, bâche montée sur cerceaux, prix raisonnable. Adresse : magasin Grand-Rue 32, Peseux.

A vendre une

grande pendule

ancienne Morez, du Jura, un grand buffet bois dur ainsi qu'un lit. S'adresser à Albert Bœhler. Grande Prise sur Couvet.

MEUBLES

neufs et d'occasion : deux lits jumeaux Louis XV complets, 120 francs pièce, un lit 120 cm. de large, complet, 80 fr., un lit d'enfant en chêne, sommier matelas, 60 fr., deux toilettes anglaises, 25 et 15 fr., une commode, 45 fr., une armoire à glace démontable, deux portes, 170 fr., beaux divans moquette laine, 135 francs, divans turcs, depuis 48 fr. G. MOTTON, tapissier, Ecluse 14

A REMETTRE

pour circonstances de famille, pour le mois de mars, à Neuchâtel, bon petit commerce d'épicerie bien achalandé, sur bon passage. Chiffre d'affaires prouvé. Somme nécessaire : 4000 fr. — Adresser offres par écrit sous M. B G. 825 au bureau de la Feuille d'avis.

CONDOR

Une réputation non surfaite
Maison de vente
A. Donzelot
Place de l'Hôtel de Ville
Neuchâtel

A vendre un

violon

d'occasion. Prix fr. 50.—. S'adresser Cassardes 6.

Piano

noir, cordes croisées à vendre pour 800 fr. — Demander l'adresse du No 824 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre deux bons

chevaux de trait

S'adresser à Charles Juan, Enges.

Engraissez les terres

de vos jardins avec les

Engrais complets
Biogine
Sels potassiques
Guano du Pérou
Nitrate de soude

de la

DROGUERIE SCHNEITTER
Epancheurs 8

A vendre un

potager à gaz

quatre feux, deux fours, un réchaud électrique, trois plaques, très bon état. Bas prix.

Demander l'adresse du No 829 au bureau de la Feuille d'avis

PAIN DE NOIX FRAIS
1 fr. 20 à 1 fr. 50 la plaque ou 90 c. le kg. depuis 3 kg.
Choucroute et Compote aux raves 40 c. le kg., seilles de 15 à 50 kg.
M. FAVRE, Cormondrèche.

Parents!

Ne mettez pas dans les mains de votre enfant n'importe quelle bicyclette. Elle doit être adaptée à sa force et à sa constitution pour ne pas entraver son développement.

Demandez conseil à un spécialiste au

MAGASIN DE CYCLES
A. GRANDJEAN
St-Honoré 2, Neuchâtel.

A vendre choix de

meubles anciens

chez Joseph Kurz, Fleurier

Laiterie-Crémerie
Marg. Gerber
Chavannes 23. Téléph. 16.17

Baisse sur fromages
EMMENTHAL ET GRUYÈRE
à fr. 1.30 le demi-kilo
¾ gras à 1 fr. le demi-kilo
maigre à fr. 0.70 le demi-kilo
Expédition au dehors

Garage MAURER, Poudrières, Neuchâtel

Agence Renault

pour les districts de Neuchâtel, Boudry, Val-de-Ruz et Cerlier

RECOMMANDATION

J'ai l'honneur d'aviser les maîtres cordonniers et le public en général que j'ai ouvert un

magasin de cuirs et fournitures
à la
Rue des Berclos 1, Neuchâtel

Par des marchandises de qualité, j'espère mériter la confiance que je sollicite. J. COSTANTINI.

CYCLISTES !

Voulez-vous acheter une bicyclette ?
Voulez-vous échanger votre bicyclette ?
Voulez-vous louer une bicyclette ?
Voulez-vous réparer votre bicyclette ?

Adressez-vous en toute confiance au Magasin de Cycles

F. Margot & Bornand S. A.
TEMPLE NEUF 6 NEUCHATEL
représentants exclusifs des grandes marques nationale et française
COSMOS et PEUGEOT

Purifiez votre sang par Modélia

le dépuratif-laxatif végétal et de goût délicieux. C'est le Salsepareille Model de vieille renommée.

5 fr. et 9 fr., dans les pharmacies.

Pharmacie Centrale, Madlener-Gavin
8, rue du Mont-Blanc, Genève

Pharmacie-Droguerie
F. TRIPET
Seyon 4 — NEUCHATEL
Contre la toux des enfants
le SIROP PECTORAL
spécialement apprécié des mamans
Prix du flacon. . Fr. 1.50

Mon délice Diva-Déa graisse mélangée au beurre

Huile de noix

Thon au détail. Fromage Gorgonzola.
Magasins Meier, Ecluse 14, etc.

Baisse
sur
choucroute de Berne
à Fr. 45 c. le kg.
Compote aux raves
à Fr. 40 c. le kg.
— ZIMMERMANN S. A.

Cotillons

articles de décoration, d'illumination, fleurs artificielles, papier crêpon, à la manufacture
G. GERSTER
St-Honoré 3, 1er étage.
Très grand choix. Prix modérés. Location de décorations pour bals et soirées. Expéditions au dehors.

Bois de feu sec

beau gros cartelage foyard à 28 fr. le stère, cartelage sapin à 17 fr. le stère, gros fagots à 80 fr. le cent, petits fagots à 40 fr. le cent, le tout rendu à domicile. S'adresser à Charles Jeanneret, Montmollin, tél. 71.89.

Mathis

Torpédo sport, trois places, moteur remis à neuf, pistons neufs. Garantie. Prix avantageux. Faire offres écrites sous B. M. 787 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un

complet smoking

à l'état de neuf Evole 13, 1er.

tapis persans

à vendre, plusieurs belles pièces (grands et petits), prix très avantageux. S'adresser à René Favre, Poteaux 4.

Quatre lustres

pour magasin ou salle, à vendre. — S'adresser Grande Cordonnerie Kurth.

Demandes à acheter

On achèterait d'occasion

machine à coudre

à la main, cannette centrale, en bon état. Indiquer marque et prix sous M. C. 802 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter

belle cheminée avec ornements

Adresser offres écrites à T. Z. 809 au bureau de la Feuille d'avis.

Chiffons

propres et en bon état sont achetés aux plus hauts prix par l'imprimerie de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

Qui prêterait 2500 fr.

contre bonne garantie, remboursables selon convenance. Adresser offres écrites sous M. 798 au bureau de la Feuille d'avis.

Horlogerie

RHABILLAGES SOIGNÉS : tous genres de montres et pendules, montres-auto, compteurs, etc. Posage de verres de montres incassables. — A. BOURQUIN, technicien-horloger, rue Matile No 8. Neuchâtel.

Leçons de répétition ou d'entraînement

pour élèves retardés ou pressés
en Sciences mathématiques et physiques
WALTHER SCHMID
Privat-docent à l'Université
Promenade noire 3 — Téléphone 14.19

OFFICE FIDUCIAIRE

Dr Frédéric Scheurer & Cie
NEUCHATEL
Saint-Honoré 2, 1er étage, tél. 4.19

Travaux de comptabilité. Revisions. Prix de revient. Conseils commerciaux et financiers.

Bal annuel
S. N. N.

Samedi 22 février, à 21 heures
à l'HOTEL TERMINUS
Entrée : Messieurs fr. 7.— ; Dames fr. 4.—
Tous les amis de la Nautique sont invités

Saint-Gall, ville d'études et de sports
Ecole supérieure de Jeunes filles

Excellente occasion pour les élèves de la Suisse romande désirant apprendre à fond la langue allemande. Enseignement spécial pour les élèves de langue française.

Sections : secondaire, littéraire, commerciale, ménagère, 7me et 8me années d'école, 9me, 10me et 11me années d'école.

Réouverture de l'année scolaire : le 5 mai 1930. Pour tous renseignements, s'adresser au Rectorat de l'école des Jeunes filles.

GRANDE VAUQUILLE

organisée par le
« Club des Quilles » de Saint-Blaise
A L'HOTEL DE LA COURONNE
dimanche 2 mars dès 14 heures à 22 heures,
et lundi 3 mars, dès 11 heures à 21 heures

1er prix : un mouton, valeur 55 fr., ainsi que seize autres prix pour une valeur totale de fr. 250

Se recommande : le « Club des Quilles ».

INSTITUT R. BLANC
Evole 31a - Téléphone 12.34

COURS DE DANSE

Les cours de printemps (deux leçons par semaine) commenceront les premiers jours de mars. Inscriptions et renseignements à l'Institut.

Cours privés, leçons particulières

Messieurs,
Un service rapide,
Une grande propreté,
Un personnel capable
vous sont assurés au SALON de COIFFURE
SCHWANDER
Rue du Seyon 18a - Grand rue 11
Téléphone 681

Copeaux

à prendre gratuitement. Evole 49.

La Pharmacie-Droguerie
F. TRIPET
Seyon 4 - Neuchâtel
fait rapidement et consciencieusement
LES
ANALYSES D'URINE

Messieurs ! au
Salon de coiffure Marcel
rue des Beaux-Arts
vous serez servis aussi bien et pas plus cher qu'ailleurs.
Travail à domicile également.

Très bonnes leçons de français, tous degrés. - Composition. - Elocution. - Les difficultés de la grammaire (participes, accords, etc.) facilitées. Recommandées aux personnes faibles en orthographe. — Prix modérés. Entière discrétion. Prière d'adresser demandes à case postale 10, Neuchâtel-transit.

Qui donnerait

leçons d'anglais

à une jeune fille. Offres écrites sous D. A. 814 au bureau de la Feuille d'avis.

Certificats et autres documents

Les personnes qui, en réponse à des annonces parues dans la « Feuille d'Avis de Neuchâtel », reçoivent des offres accompagnées de certificats et autres pièces, sont priées de les retourner le plus tôt possible à leurs propriétaires, ceux-ci pouvant en avoir besoin à d'autres fins.

En répondant à des offres de places, etc., il est recommandé aux postulants de soumettre, non pas des pièces originales, mais seulement des « copies » de certificats ou autres papiers.

L'administration du journal sert de simple intermédiaire entre les intéressés et décline toute responsabilité à l'égard des documents en question.

Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

Un grand événement à notre rayon de

PARFUMERIE

Dès jeudi matin, nous mettons en vente

1000 LITRES
EAU DE COLOGNE AMBRÉE, qualité renommée, garantie 60 o/o
le flacon de 1 litre . . . . . exceptionnel
2.95

200 DOUZAINES
SAVONS EAU de COLOGNE « FUGY » recommandés pour les soins de la peau, le carton de 3 morceaux . . . . . exceptionnel
1.25

AU LOUVRE
NEUCHATEL

Cinéma du Théâtre

ATTENTION ! Dès vendredi 21 février **ATTENTION !**

Une reédition sensationnelle du chef-d'œuvre de l'écran français

LES MISÉRABLES

d'après l'immortel et émouvant poème de VICTOR HUGO

Aux ARMOURINS S.A. NEUCHÂTEL

PORCELAINE FAÏENCE

Très bon marché Articles de MÉNAGE

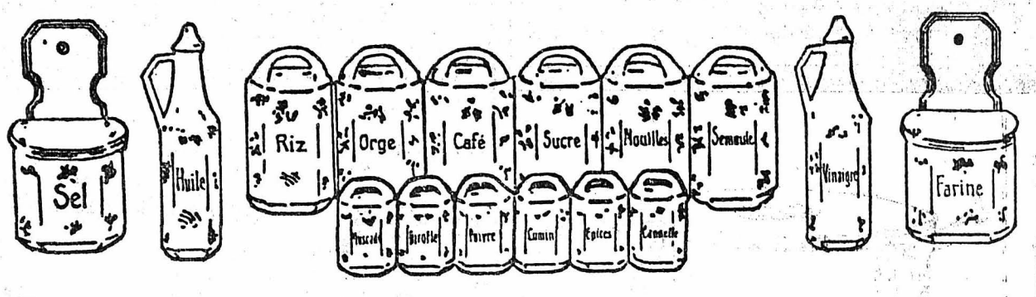

Garniture de cuisine porcel. décorée, 14 pièces **22.50** 16 pièces **26.50**

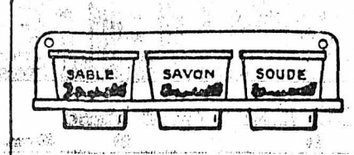

GARNITURE
Soude · Savon · Sable
faïence décorée, monture hêtre
4.75

Garniture de cuisine
faïence décorée, 14 pièces
15.90 **17.25**

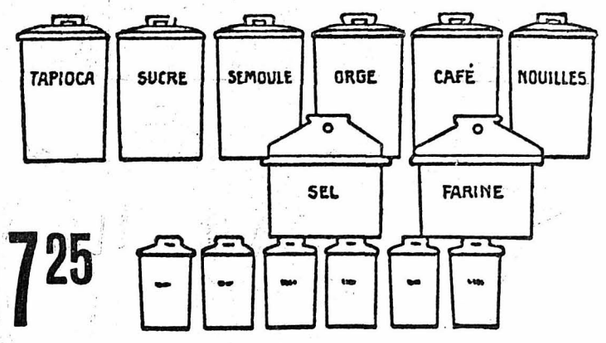

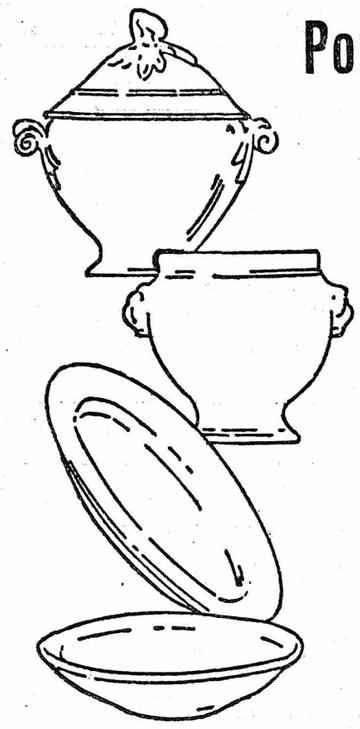

Porcelaine blanche
pour PENSIONS et RESTAURANTS

Soupières avec couvercle

18 cm.	20 cm.	23 cm.
5.95	7.65	8.90

Soupières tête de lion

12 cm.	14 cm.	16 cm.
1.90	2.65	3.65
18 cm.	20 cm.	23 cm.
4.95	6.95	8.25

Plats ovales demi forte

23	25	27	30	33	37	40 cm.
1.05	1.40	1.95	2.45	2.95	4.45	5.45

Plats ronds creux demi forte

21	23	25	27	29	31 cm.
1.25	1.45	1.70	2.25	2.95	3.95

Saladiers ronds demi forte

17	20	22	24	26 cm.
-.95	1.35	1.70	2.15	2.55

Plats à gâteaux demi forte

27 cm.	30 cm	33 cm.	36 cm.
2.45	2.90	3.85	4.95

Plats à hors-d'œuvre
Sept compartiments **8.15**

Assiettes
plates ou creuses, bord rentorcé, 23 centimètres, **-.90**

Assiettes à dessert
19 centimètres, **-.70**

Plats à confiserie rectangulaires. . . . **3.95**

Cafetières coniques

3	4	6	8 dl.
1.25	1.50	1.95	2.35

1 litre	1 l. ¼
2.75	3.35

Crémiers et Pots à lait forme suisse

N° 0000	000	1	2
-.30	-.35	-.55	-.75
3	4	5	6	7
-.95	1.25	1.55	1.85	2.45

Pots à lait bordure fantaisie

½	¾	1 l	1 ½	2 l.
-.75	-.95	1.10	1.55	1.85

Tasse à café
avec sous-tasse, ½ forte, **-.95**

Tasse à thé
avec sous-tasse, ½ forte, **-.85**

Saladiers festonnés

13	16	19	21	23	25 cm
-.25	-.40	-.60	-.75	-.95	1.25

Salière ou farinière
faïence blanche **2.10**

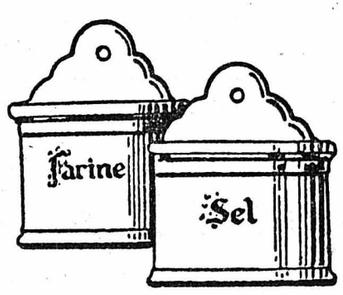

Nos dîners porcelaine blanche et filet or

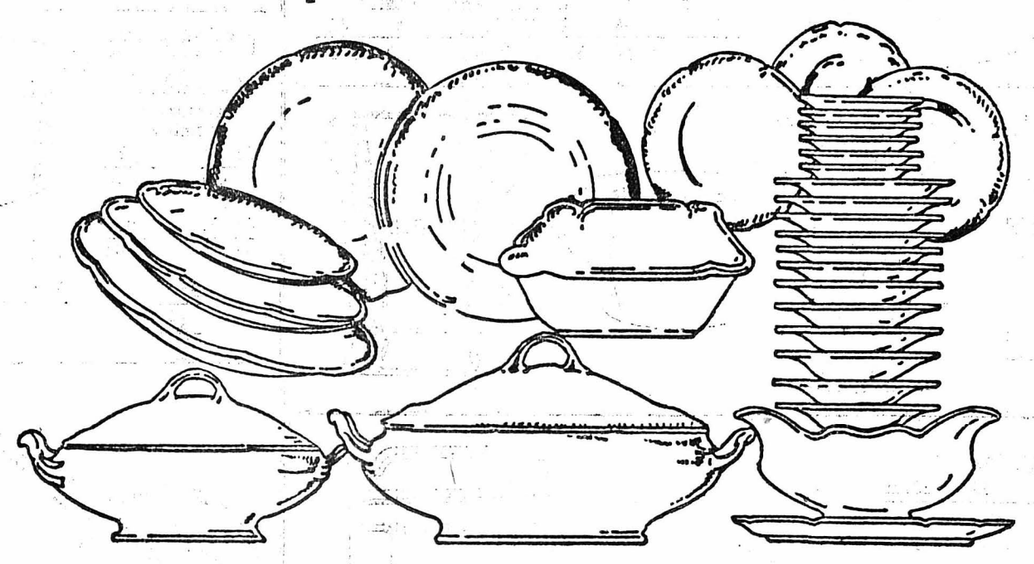

Nouvelle forme, festons «Marla»

	Blanc	Filet or
Assiettes plates ou creuses, 24 cm.	1.05	1.20
Assiettes à dessert, 19 cm.	-.70	-.90
Plats ronds creux ou plats, 30 cm.	3.65	5.35

Plats ovales

	27	31	35	37	39	42 cm.
Blanc	1.85	2.35	3.35	—	5.25	8.45
Filet or	2.90	3.45	4.90	6.45	8.45	11.85

Saladiers carrés

	N° 2	3	4
Blanc	1.60	2.75	4.25
Filet or	2.35	3.75	5.65

	Blanc	Filet or
Sauciers	3.50	6.45
Raviers	1.35	1.90
Soupières ovales, 6 personnes	8.25	12.25
12 personnes	10.95	14.45
Légumiers ovales. . . .	5.35	9.75

DÉJEUNERS PORCELAINE

décorée pour 6 personnes 9 pièces **7.90** **10.25**

décorée pour 6 personnes 16 pièces **13.45** **16.25**

Service à thé nouveau décor bord bleu, 16 pièces pour 6 personnes. **21.50**

Pots à lait porcelaine

	décorée	filet or
½ l.	-.95	1.15
¾ l.	1.15	1.25
1 l.	1.35	1.55
1 ½ l.	1.95	2.25
2 l.	2.65	2.85

Saladiers

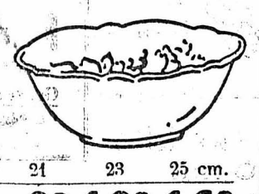

PORCELAINE FESTONNÉS

	13	16	19	21	23	25 cm.
décorés	-.30	-.60	-.80	-.90	1.20	1.60
filet or	-.45	-.60	-.85	-.95	1.25	1.65

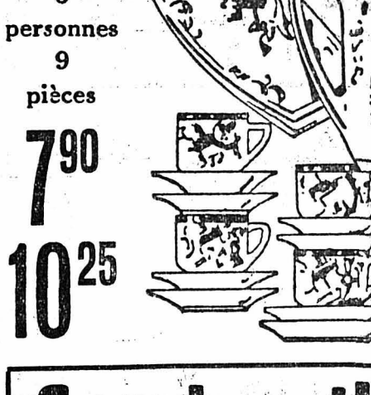

	28	31	34 cm.
Cuvette faïence blanche	1.45	1.80	2.10

Broc à eau, faïence blanche 2 l. **2.15** 3 l. **2.75**

Vases de nuit faïence n° 1 **1.75** n° 2 **1.30**

GARNITURES DE LAVABOS

Cuvette	Faïence décorée	Filet or
30 cm. 4 pièces	6.75	12.90
31 cm. 5 pièces	7.95	14.90
34 cm. 5 pièces	11.75	16.45
36 cm. 5 pièces	17.25	---

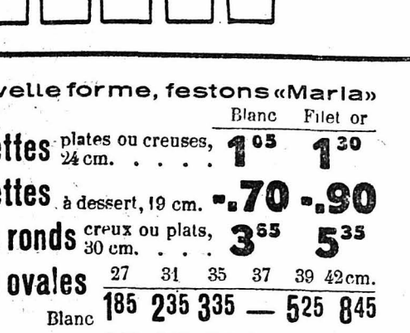

TASSE A THÉ
avec sous-tasse, décor bleu de Chine **-.95**

ASSIETTES
à dessert **-.95**

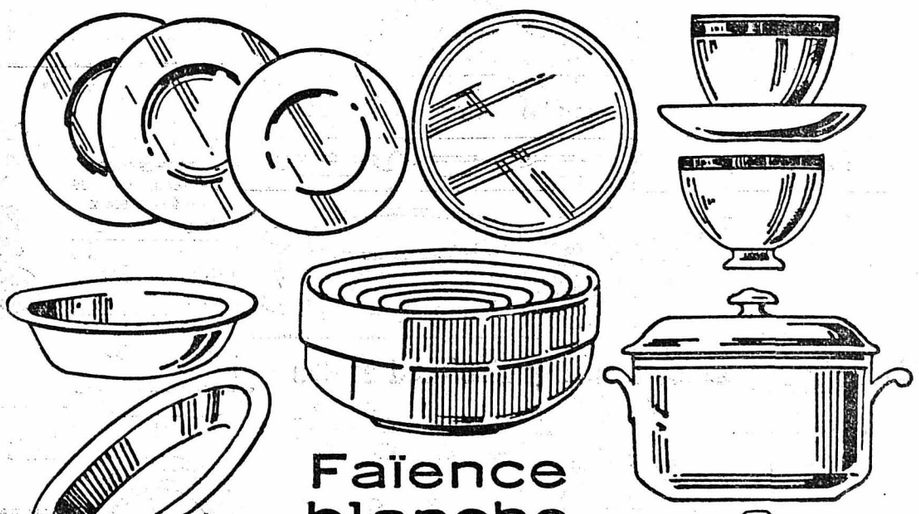

Faïence blanche

Assiette plate ou creuse, 23 cm. **-.32**
Assiette calotte, 20 cm. . . **-.32**
Assiette à dessert, 19 cm., **-.30**
Sous-tasses ou **bols** sans pied **-.20**
Bols sur pied 12 cm. **-.30** 13 cm. **-.35**

	Gr. 4	3	2	1
Soupières sur pied	2.60	3.35	4.15	5.25

	2 l.	2 l. ½	3 l.	3 l. ½	4 l. ½
Soupières sans pied	1.95	2.45	2.65	3.35	3.75

	24	26	28	30	30 ½	34 cm.
Plat ovale plat	-.55	-.65	-.80	-.95	1.20	1.30

	25	27	30	31 ½	34 cm.
Plat ovale creux	-.75	-.95	1.20	1.45	2.25

	23	25	27	29	32 cm.
Plat rond creux	-.85	-.95	1.20	1.45	1.95

Plat à gâteaux

Gr. 28	30	35 cm.
1.30	1.70	2.40

Séries de saladiers 6 pièces, la série 2.65

THÉIÈRE
anglaise, terre brune

2	4	6	8 pers.
1.80	2.10	2.35	2.75

PORCELAINE FAÏENCE

Très bon marché Articles de MÉNAGE

Aux ARMOURINS S.A. NEUCHÂTEL

ÉMAIL - FER VERNI - ALUMINIUM

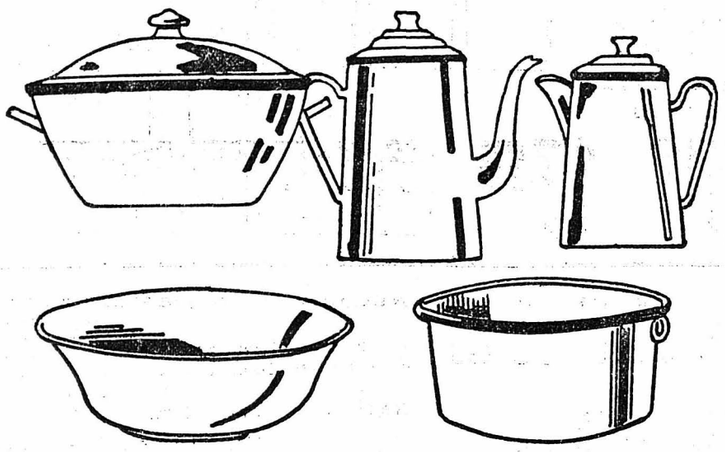

SOUPIÈRES émail blanc

22	24	26	28	30 cm.
3.25	3.75	4.25	4.75	5.45

CUVETTES émail blanc

24	26	28	30	32	34	36 cm.
-.95	1.10	1.25	1.45	1.65	1.90	2.10

ÉCUELLES pour pâte, émail blanc

26	28	30	32	34 cm.
1.95	2.15	2.45	2.75	3.10

CAFETIÈRES émail blanc

¾ l.	1 l.	1 l. ½	2 l.	2 l. ½
2.15	2.45	2.75	3.15	3.45

POTS A LAIT émail blanc

1 l.	1 l. ½	2 l.	2 l. ½	3 l.	4 l.
2.35	2.60	2.90	3.45	3.75	4.25

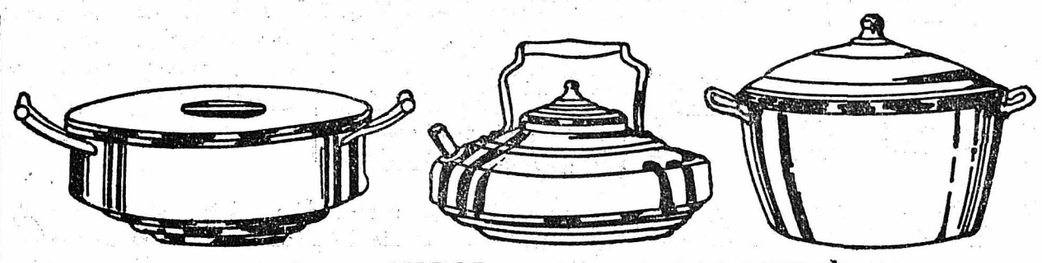

Couvercles bouilloires aluminium pour marmites

diam. 16 22	18 24	20-26 cm.
4.45	5.45	6.45

CALDOR couvercle à eau chaude

	18-22	22-26	26-30 cm.
anse étamée	4.45	4.90	6.35
anse en bois	4.95	5.45	6.90

SOUPIÈRES aluminium

gr. 20	22	24	26
3.50	3.85	4.45	4.85

Brocs émail blanc

conten. 2	3	4	5 l.
3.15	3.35	4.15	4.65

Vases de nuit émail blanc

20	22	24 cm.
1.25	1.75	2.20

Seaux à eau coniques, émail gris

24	26 cm.
1.95	2.15

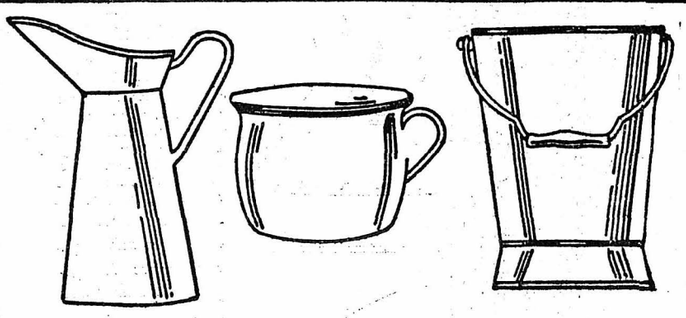

CASSEROLES « SUISSES aluminium demi-lort

Gr. 20	22
2.45	2.95
Gr. 24	26
3.25	3.55
Gr. 28	
4.75	

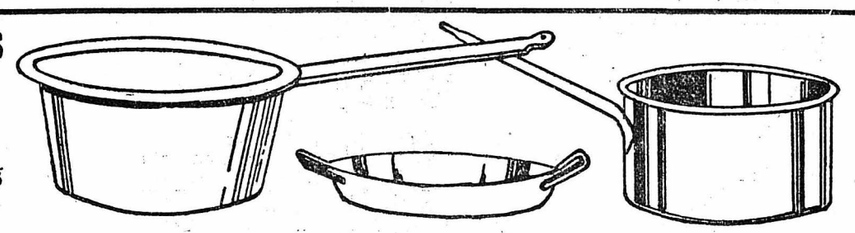

Plats à œufs aluminium, poignées noires

Gr. 16	18	20	22
1.15	1.50	1.65	1.95

CASSEROLES DROITES aluminium extra, manches étamés

Gr. 16	18	20	22	24
2.45	2.95	3.25	3.90	4.45

Passoire à légumes émail gris

24	26	28	30 cm.
2.95	3.25	3.50	3.90

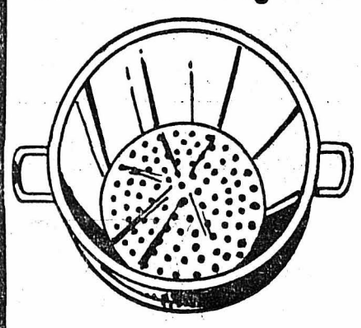

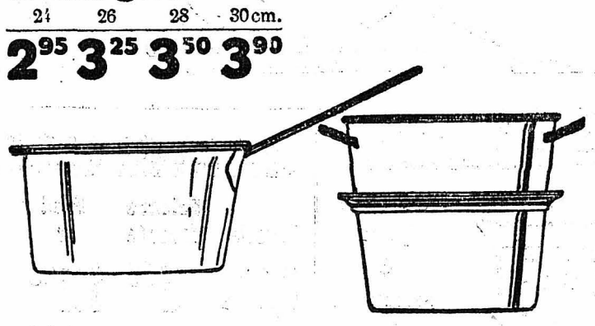

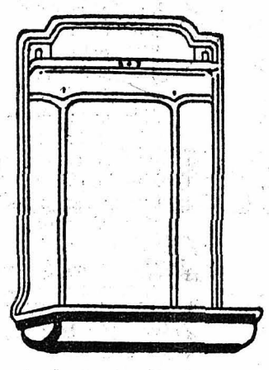

Poches aluminium

Gr. 9	10	11 cm.
-.75	-.85	-.95

Spatules aluminium, 35 cm. -.70

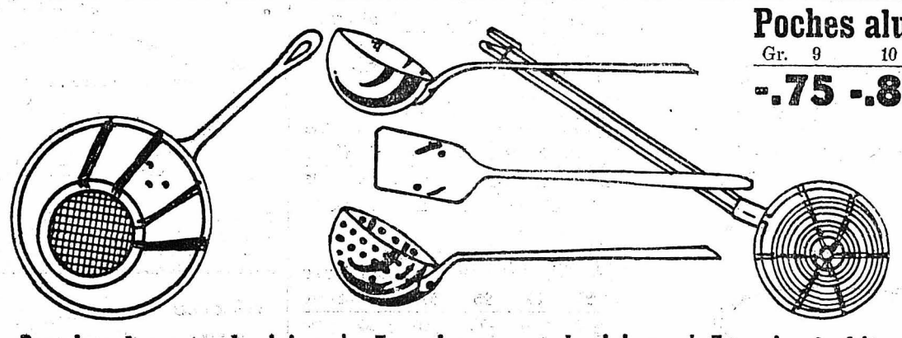

Passoires à soupe, aluminium

Gr. 14 cm.	16 cm.	18 cm.
1.45	1.75	2.10

Ecumoirs creux, aluminium

Gr. 9 cm.	10 cm.	11 cm.
-.75	-.85	-.90

Ecumoirs à friture fil de fer étamé

Gr. 12 cm.	14 cm.	16 cm.
-.75	-.95	1.15

Casseroles suisses émail gris

20	22	24	26	28 cm.
2.45	2.90	3.40	4.20	4.95

Marmite avec cercle émail gris

24	26	28	30 cm.
3.95	4.95	5.95	7.25

PORTE-POCHES
émail blanc, 30 centimètres 4.75
Même article avec liseré doré 6.90

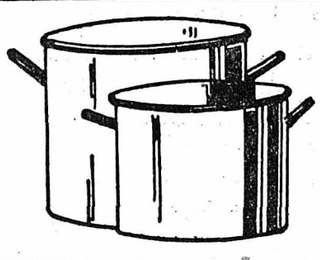

Marmites émail gris

demi-hautes

20	22	24	26	28 cm.
2.95	3.45	4.25	4.95	5.75

hautes

20	22	24	26	28 cm.
3.95	4.50	5.45	6.25	6.95

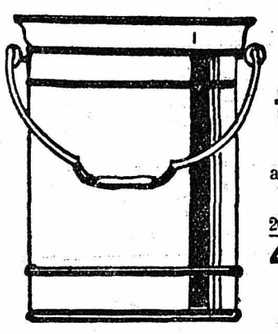

Seaux de toilette émail blanc, avec couvercle à clapet,

20 cm.	22 cm.
4.95	5.45

24 cm. 6.25

Casses lyonnaises aluminium, épaisses, manche bois

Gr. 20	22
3.75	4.45
24	26	28
5.25	5.95	7.50

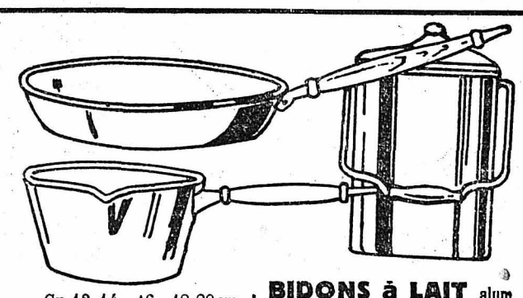

Pots à lait aluminium

¾	1	1½	2 l.
2.35	2.95	3.45	4.15

Cafetières aluminium 2.95 3.50 4.15 5.25

Casseroles à lait alum. bord plat, extra

Gr. 12	14	16	18	20 cm.
-.95	1.20	1.35	1.90	2.45

avec manche bois et goulot 2.15 2.35 2.55 2.95 3.45

BIDONS à LAIT alum.

¾	1	1½	2
1.20	1.75	2.15	2.95
3	4	5	6 l.
3.45	4.15	4.95	6.25

Garniture Soude Savon Sable

émail blanc . . 4.25
fer verni blanc, avec décor 2.65

MACHINES A HACHER universelles étamées, munies de 4 couteaux

N° 0	1
4.95	5.95
N° 2	3
6.90	9.50

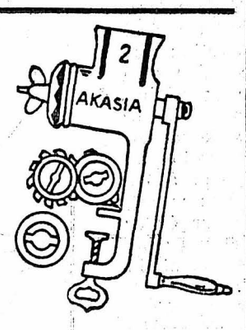

Moules à charnière fer blanc, fond tôle

22	24	26	28
1.65	1.95	2.10	2.30

Salières ou farinières
émail blanc . . 2.25
émail décoré . . 2.95

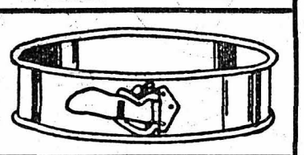

Réchaud étamé

1	2	3	4
2.95	3.25	3.45	3.75

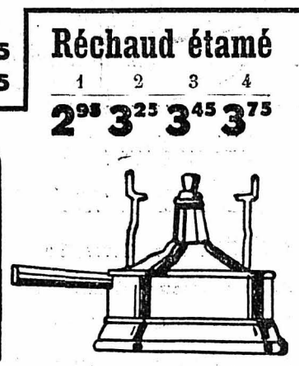

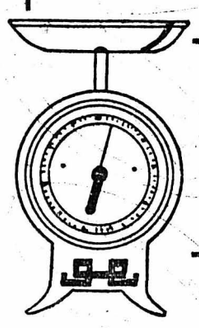

Balance de cuisine 10 kg.
fer verni, cadran émail 4.65
fer verni, cadran peint 3.95

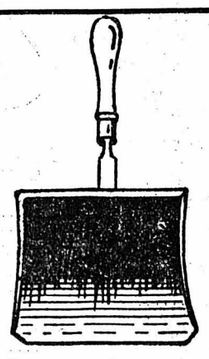

Boîtes aux lettres fer verni, article soigné

hauteur 20	1.60
25	1.85
30 cm	2.90

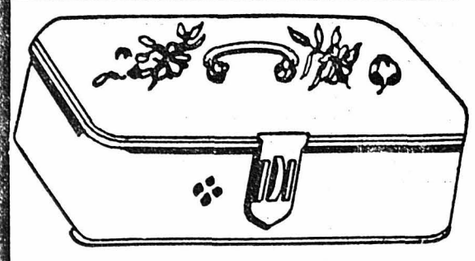

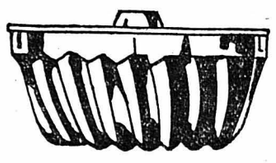

Boîte à pain ou biscuits 4.95
fer verni décoré . .

MOULES étamés

20	22	24
2.45	2.65	2.95

Ordurières

	20	22	24
laquées noir	1.30	1.40	1.65
étamées	1.65	1.85	2.15

MARMITES aluminium bordé, avec cercle, poignées noires,

Gr. 24 cm.	26	28 cm.	30 cm.
7.45	8.25	9.75	11.45

SEAUX à eau, galvanisés

24 cm.	26 cm.	28 cm.
2.15	2.45	2.65
30 cm.	32 cm.	
2.95	3.50	

BAQUETS ovales, galvanisés

44 cm.	48 cm.	52 cm.	56 cm.	60 cm.
3.95	4.50	5.25	5.95	7.45
65 cm.	72 cm.	80 cm.		
8.90	11.45	13.50		

Marmites hautes aluminium bordé, poignées noires,

Gr. 20 cm.	22 cm.	24 cm.	26 cm.
3.25	3.95	4.95	5.95

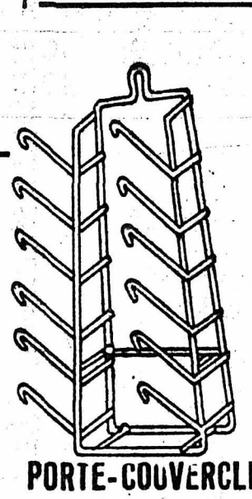

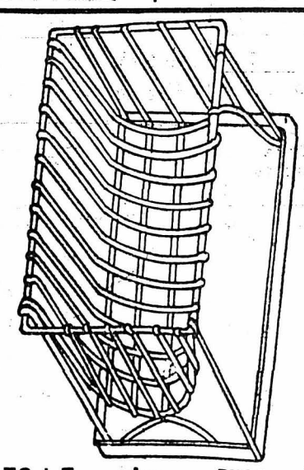

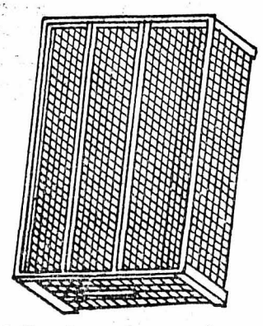

PORTE-COUVERCLES fil de fer étamé, 6 compartiments. . 1.35

Epuroirs avec égouloirs

Gr. 40	50	60 cm.
6.95	8.75	10.90

Paniers à services étamés

3 comp. 2.65 4 comp. 3.75

BAQUETS A RELAVER étamés

Gr. 32	34	36 cm.
2.15	2.65	3.35

COMMANDES POSTALES PAR RETOUR DU COURRIER

POLITIQUE ET INFORMATION GÉNÉRALE

Qui prendra le pouvoir en France ?

Les groupes de gauche posent les conditions de leur retour au gouvernement

Les consultations présidentielles

PARIS, 19 (Havas). — M. Daniélou, en quittant l'Elysée, a déclaré que ses amis et lui restaient partisans d'une large concentration républicaine. A ce moment arrive M. Léon Blum. Il sort un quart d'heure plus tard et annonce que le parti socialiste accepterait le gouvernement si on le lui offrait. Il soutiendra aussi un gouvernement radical, s'il était constitué, mais fera tout ce qui dépendra de lui pour empêcher de vivre un ministère de concentration. M. Fougère, du groupe des républicains de gauche, la dernière personnalité consultée ce matin, a dit au président que son groupe conserve toute sa confiance à M. Tardieu.

A la fin de la matinée, M. Tardieu arrive à l'Elysée pour mettre le président de la République au courant de l'état des négociations de Londres.

M. Doumergue continuera ses consultations cet après-midi.

D'autre part, le groupe républicain socialiste, réuni ce matin, a annoncé qu'il donnera son entier concours à tout gouvernement s'appuyant sur une majorité nettement orientée à gauche.

PARIS, 19 (Havas). — Le président de la république a successivement reçu MM. Paul Simon, secrétaire du groupe des démocrates populaires de la Chambre, Franklin-Bouillon, président du groupe de la gauche sociale et radicale, Laniel, du groupe des députés indépendants, Guernut, du groupe des indépendants de gauche, Paul Painlevé, du groupe des républicains socialistes, qui s'est refusé à la sortie de l'Elysée à toute interview mais a déclaré cependant comme on lui demandait si la formule de concentration prévaudrait sur celle d'un ministère de gauche qu'il fallait obéir à la loi parlementaire. M. Doumergue a enfin reçu M. Chabrun, secrétaire du groupe du parti républicain socialiste. M. Doumergue a ainsi terminé pour aujourd'hui ses consultations.

Les conversations de M. Tardieu

PARIS, 20 (Havas). — M. André Tardieu a reçu dans le courant de l'après-midi de mercredi, MM. Georges Leygues, Laurent Eynac, Ferot et Hennessy. M. Tardieu s'est également entretenu avec le maréchal Lyautey.

L'attitude des radicaux

PARIS, 20 (Havas). — Le comité exécutif du parti radical-socialiste s'est réuni ce soir. Un ordre du jour a été adopté qui condamne toute politique de confusion et qui refuse l'appui des radicaux à tout gouvernement appuyé sur la droite. Le parti radical n'appuiera qu'un gouvernement qui mettra à son programme la défense de la laïcité, la réduction des dépenses militaires, qui pratiquera une politique de dégrèvements fiscaux et qui assurera l'application de la loi des assurances sociales.

Commentaires italiens

ROME, 19. — Les journaux s'occupent largement de la crise française. Ils déplorent la chute de M. Tardieu. Pour le «Lavoro Facista», la crise s'explique par le fait que la franc-maçonnerie française qui dirige les destinées de la France depuis 50 ans, ne pouvait pas se résigner à voir un président du conseil travailler pour le bien du pays. Le «Giornale d'Italia» souligne toute la petitesse de la bataille parlementaire qui provoqua la crise quelques jours après que M. Tardieu eut présenté à Londres un mémoire engageant dans une partie internationale très dure la politique du pays. La «Tribuna» regrette que la crise provoque une prolongation de la conférence de Londres qui dure depuis un mois.

L'exposé de la thèse navale italienne

Elle consiste, en résumé, à revendiquer la parité avec la France

LONDRES, 19 (Havas). — Voici le communiqué remis à la presse concernant les demandes de tonnage de l'Italie :

L'exposé adressé mercredi par la délégation italienne aux délégations américaine, britannique, française et japonaise, confirme et illustre la politique italienne du désarmement. Le chef du gouvernement fasciste a résumé il y a longtemps déjà la politique italienne du désarmement dans les termes suivants:

L'Italie est disposée à priori à accepter comme limites de ses armements tout chiffre si bas fut-il pourvu qu'il ne soit dépassé par aucune autre puissance continentale européenne ; ceci signifie que l'Italie est disposée à renoncer à sa liberté d'action en matière d'armements navals aussi loin que les autres puissances continentales européennes sont disposées à le faire. La politique italienne repose donc sur deux principes fondamentaux : réduction et one power standard». En même temps la position géographique de l'Italie, la place dans un tel désavantage que le «one power standard» représente le minimum de ses besoins défensifs.

Après avoir posé ces principes généraux, la délégation italienne les examine en corrélation avec le stade actuel des travaux de la conférence. A cet effet, elle traite séparément les bâtiments limités par le traité de Washington et ceux qui ne sont pas couverts par ces dispositions. La délégation

1. propose que les cinq puissances ajournent la construction des navires de ligne que le traité de Washington les autorise à mettre en chantier pendant la période 1931-1936. Cela entraînerait pour l'Italie l'ajournement de la construction de 105,000 tonnes sur les 175,000 que lui alloue le traité de Washington.

2. est disposée à envisager l'abolition des navires de ligne.

3. est disposée à s'engager à ne pas dépasser le tonnage total des navires porte-aéronef que possède effectivement la plus forte puissance continentale européenne.

4. est disposée à s'engager à ne pas dépasser le tonnage global des bâtiments non couverts par le traité de Washington que possède la plus forte puissance continentale européenne et également à ne pas dépasser à aucun moment le tonnage total des bâtiments de cette classe effectivement possédés par la dite puissance. L'Italie accepterait donc à priori toutes les réductions qu'une telle puissance pourrait effectuer pendant la durée de la convention ;

5. est disposée à prendre des engagements analogues en ce qui concerne le tonnage total des sous-marins ;

6. est disposée à reprendre la proposition faite précédemment à Genève en vue de notifier six mois au moins avant la mise en chantier de la coque les caractéristiques de l'armement principal de chaque bâtiment devant être construit ;

7. est disposée à examiner favorablement la proposition tendant à l'abolition complète des sous-marins en relation avec la possibilité d'effectuer une réduction substantielle des armements, y compris l'abolition des navires de ligne.

Enfin, la délégation italienne serait disposée à envisager des méthodes plus étendues de limitation si la conférence devait aboutir à une réduction effective fondée sur des proportions de forces arrêtées en commun.

Déclaration du gouvernement espagnol

MADRID, 19 (Havas). — Une déclaration du gouvernement communiquée à la presse dit notamment :

Le gouvernement désirant restaurer l'ordre juridique troublé s'efforcera de rétablir l'autorité de la loi, de garantir les droits des citoyens et les activités individuelles et sociales dans une atmosphère de paix, de sécurité et de respect. Le gouvernement estime que la violence est contraire au droit et à la liberté des citoyens.

Le gouvernement s'efforcera également de résoudre les problèmes économiques existants en accordant des facilités pour le développement des activités privées dans le domaine industriel et commercial. Il s'emploiera aussi à établir de meilleures relations entre le capital et le travail.

Enfin, il préparera une réorganisation définitive des pouvoirs de l'Etat. La note termine en affirmant que le gouvernement s'efforcera de développer toutes les énergies nationales, même dans le domaine politique.

Ce qu'on trouve dans les petits papiers communistes

BERLIN, 19 (Wolff). — L'examen détaillé des documents saisis hier au cours de la perquisition effectuée au siège du parti communiste a établi la présence de nombreuses brochures et tracts sous le coup d'un ordre de saisie des tribunaux. On a trouvé aussi des imprimés destinés à favoriser la désagrégation de la Reichswehr et de la police de sécurité. D'autres papiers ont trait à la préparation d'actes illégaux et au maintien de l'Union rouge des anciens combattants interdite en Allemagne. On a trouvé également des documents du parti populaire national allemand, des années 1926 et 1927, que l'on suppose avoir été dérobés à un membre de ce parti.

Le gouvernement espagnol arrête les frais

MADRID, 19 (Havas). — Une note communiquée à la presse à l'issue du Conseil des ministres déclare notamment que les chapitres relatifs aux nouveaux travaux seront supprimés du budget. Les services hydrographiques devront s'abstenir de négocier des emprunts et d'attribuer de nouveaux travaux. Seuls les travaux commencés seront continués. Le ministre des finances a été autorisé à liquider toutes les caisses spéciales et a demandé des renseignements sur l'état des travaux des nouveaux chemins de fer et d'autres travaux publics, afin de juger de l'utilité des dépenses à occasionner.

Le centenaire belge

BRUXELLES, 19. — Pour commémorer le centenaire de son indépendance, la Belgique organisera en 1930, outre les deux expositions universelles d'Anvers et de Liége, des expositions spéciales, des cortèges et des festivités dans de nombreuses villes du Royaume, notamment à Bruges, Gand, Namur, Malines, Hasselt et Mons. Quant à Bruxelles, capitale du pays, elle sera, au cours de l'année jubilaire, le théâtre de nombreuses manifestations historiques, patriotiques, militaires, musicales et artistiques. Ces fêtes s'échelonneront de fin avril à fin septembre 1930.

Mesdames, Messieurs,

Mon dernier grand film LE MASQUE DE FER d'après les motifs des romans d'Alexandre Dumas vient de sortir et vous sera présenté en exclusivité au Cinéma Caméo de votre belle ville, dès mercredi 26 février.

Aux côtés de mes fidèles mousquetaires Athos, Porthos et Aramis, je jouerai de nouveau le rôle éblouissant de d'Artagnan. Je veux être bref. Permettez-moi seulement de vous affirmer sur parole que ce film fut parmi mes rôles les plus difficiles et les plus périlleux. J'y ai mis tout mon cœur, tout mon savoir-faire, toute l'expérience de ma longue carrière qui grâce à l'approbation du public a été belle.

LE MASQUE DE FER est un film essentiellement français, car il retrace une des plus belles pages de l'Histoire française et je suis certain que ce film, rien que pour cela, vous plaira !

Je vous convie donc au Cinéma Caméo, dès mercredi 26 février !

Bien à vous ! Douglas Fairbanks.

SUZE le meilleur ami de l'estomac

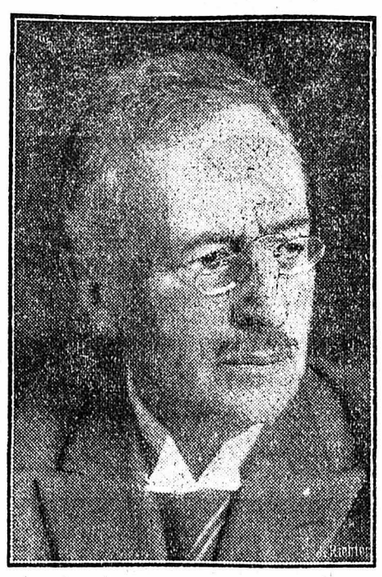

SVEN HEDIN
Le célèbre explorateur suédois a fêté hier 19 février son 65me anniversaire.

Un mari esthonien avait vendu pour 2101 francs sa femme lettone à un ami ukrainien

PARIS, 19 («Journal»). — Mikkel Leppik, Esthonien au visage d'oiseau de nuit, comparaît, pâle et inquiet, dans le box de la douzième chambre du tribunal correctionnel.

Il a vendu sa femme, Irma Ivanoff, à un Ukrainien à qui elle plaisait, Alexandre Minckh. L'histoire eût plu à Dostoïewsky.

Mais on n'enchaîne pas les maris qui vendent leurs femmes et ce n'est point pour cet acte que Mikkel Leppik est poursuivi, d'autant qu'on ne peut même pas l'accuser de s'être livré à une spéculation illicite. Il a vendu sa femme exactement 2101 francs !

Mais Mikkel Leppik, après avoir vendu sa femme à Alexandre Minckh, a eu des remords, non de l'avoir vendue, mais de l'avoir vendue trop bon marché. Il réclama à Minckh un petit supplément de 500 francs, et, comme celuici se dérobait, il assaillit son «successeur» et son ex-épouse de lettres de menaces de mort, leur annonçant tragiquement qu'il deviendrait pour eux «une bête sauvage».

C'est pour ces menaces de mort que Leppik est poursuivi. D'autre part, Alexandre Minckh, ayant répondu à ces menaces de mort par des coups, est également poursuivi et s'asseoit au banc des inculpés, aussi pâle et inquiet que son adversaire.

Leppik ne parle pas le français ; Minckh, très peu.

C'est par l'intermédiaire d'un interprète, M. Maxime Blumenfeld, qu'ils s'expliquent, assez confusément d'ailleurs. Leppik, la main sur le cœur, déclare qu'il n'a pas exactement vendu sa femme. Il l'a donnée en échange d'un peu d'argent, voilà tout !

Leppik. — Je ne suis pas un Turc pour vendre ma femme.

Le substitut Falco. — Vous l'avez fait pourtant.

Voici — entre dix témoins inutiles — Mme Leppik, une bonne grosse commère réjouie, qui vaut certainement mieux que le prix que son mari en a reçu.

Mme Leppik. — Eh bien, voilà, mon mari voulait connaître l'Amérique et n'avait pas d'argent. M. Minkh lui en a donné. Mais mon mari n'est pas parti en Amérique. Il est allé faire la noce à Bruxelles et il est revenu menaçant.

Le substitut Falco déclare s'en rapporter à la justice et, après d'humoristiques plaidoiries de MM. Roudenko, Mourier et Fayssat, le tribunal, présidé par M. Audièvre, condamne Leppik à un mois de prison et 50 francs d'amende.

Quant à Minckh, considérant qu'il a l'excuse d'avoir été provoqué, il ne lui inflige qu'une amende de 100 francs.

Et Minckh s'en va radieux, au bras de sa conquête, de son emplette aussi : Mme Leppik.

Geo LONDON.

NOUVELLES SUISSES

Une corrida à Montreux

MONTREUX, 19. — Hier, entre 7 et 8 heures, une corrida a eu lieu à Montreux. Alors qu'ils «dévagonnaient» des bestiaux à la gare aux marchandises de Montreux, les employés de la boucherie Bovay, à Veytaux, laissèrent s'échapper une vache, que le voyage de Moudon à Montreux avait rendue furieuse. Franchissant à grands bonds les voies des C. F. F., elle se dirigea du côté de la ligne du chemin de fer Montreux-Glion, et pénétra dans le tunnel en suivant la voie qui, de Montreux, conduit à la station des Planches. treux, dans les circonstances suivantes :

Surprise par un train descendant de cette dernière localité, elle rebroussa chemin et déboucha dans la gare même du Montreux-Glion. De là, elle gagna à nouveau les voies des C. F. F. et partit dans la direction de Clarens en suivant les rails. Elle arriva à la station de Clarens plus furieuse que jamais, bondissant de droite et de gauche. Un employé de la gare, M. Cherbuin, voulut s'en rendre maître. Il fut bousculé par la bête et blessé à la tête et aux mains.

Continuant sa course, la vache s'en fut, suivant toujours la voie, dans la direction de Burier. Arrivée au tunnel du même nom, elle y pénétra, mais comme précédemment, elle fut arrêtée par un train venant de Lausanne, qui dut stopper. Elle revint sur ses pas et, finalement, arriva près de l'entrée de la cour des abattoirs de Clarens.

M. Gailland, chauffeur de taxi, essaya d'arrêter l'animal. Mal lui en prit : il fut projeté en l'air et fit une chute qui lui valut quelques contusions.

Enfin, quelques citoyens furent assez heureux pour chasser la vache dans la cour des abattoirs, où M. Cochard l'abattit d'un coup de fusil d'ordonnance, mettant fin aux frasques du lunatique et dangereux animal.

Revision du code des obligations

BERNE, 19. — La commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le projet de revision du code des obligations a siégé à Berne, du 17 au 19 courant, sous la présidence de M. Keller (Winterthour). Le conseiller fédéral Haeberlin et le chef de la division de justice, M. Kuhn, étaient présents. La commission s'est occupée d'abord de la quatrième partie du projet, qui traite du registre du commerce, des raisons de commerce et de la comptabilité commerciale. Elle l'a acceptée sans grandes modifications. Toutefois, elle a biffé dans les dispositions générales en matière de bilan la prescription selon laquelle la fortune personnelle du titulaire d'une raison individuelle devrait être inscrite au bilan pour son montant total. La commission s'est occupée ensuite du titre relatif aux obligations d'emprunt et à la communauté des créanciers. Ici encore, elle a accepté le projet dans ses grandes lignes. L'application des dispositions sur la communauté des créanciers aux emprunts de personnes morales de droit public fera l'objet d'un examen complémentaire. Finalement, la commission a délibéré sur les dispositions transitoires et biffé une prescription qui devait régler la compétence entre cantons pour dresser les actes concernant les droits réels sur les immeubles. En revanche, elle a approuvé, dans les dispositions transitoires, un article complétant la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite et destinée à régler la poursuite contre la femme mariée dont les apports sont mis en cause.

Les droits de succession en ligne directe à Genève

GENEVE, 20. — Une initiative demandant la suppression des droits de succession en ligne directe et de l'inventaire au décès avait réuni plus de 12,000 signatures. Le Conseil d'Etat a décidé de présenter un projet de remaniement des droits de succession, une modification de l'impôt de plus-value immobilière et des droits de timbre et de succession. L'impôt de plus-value immobilière serait abrogé pour les droits de succession en ligne directe. L'exonération serait de 5000 francs au lieu de 500 francs par part d'héritage. Des mesures spéciales sont prévues pour éviter les donations déguisées et pour augmenter sensiblement le rendement du droit de timbre cantonal.

Le retour de Mittelholzer

ZURICH, 19. — On apprend que Mittelholzer est sur le chemin du retour. Il a parcouru lundi, le trajet de Naïrobi à Juba, en 5 heures et demie et, mardi, il a volé pendant 7 heures pour atteindre Khartoum en faisant deux atterrissages à Mongola et Malakal. Il compte arriver à Athènes dimanche, en passant par Assouan et le Caire.

Un naufrage sur le lac de Lugano

LUGANO, 19. — Trois bateliers de Campione à bord d'une barque servant au transport de matériel de construction ont eu mardi, une tragique aventure. Leur barque chargée de sable se mit soudain à faire eau et coula à pic en peu de minutes. Deux des bateliers furent sauvés par des personnes accourues de la plage de Carabietta. Quant au troisième, M. François Gallassi, 26 ans, Italien, habitant à Campione, il disparut dans les eaux. Son cadavre n'a pas encore été retrouvé.

La proportionnelle dans le canton de Lucerne

LUCERNE, 19. — Le Grand Conseil s'est occupé de l'élection des conseillers communaux par le système de la représentation proportionnelle. La commission propose de renvoyer le projet au Conseil d'Etat afin qu'il étudie la question de savoir si la loi en question ne pourrait pas être liée à la loi sur l'élection des députés au Grand Conseil selon le système de la représentation proportionnelle. La proposition de la commission, c'est-à-dire le renvoi au gouvernement pour nouvel examen, a été voté par les voix des conservateurs, des chrétiens sociaux et des socialistes.

Puis, le Grand Conseil a passé à la discussion de la loi sur l'élection selon le mode proportionnel des députés au Grand Conseil et des conseillers d'Etat. Le conseil a décidé l'entrée en matière sur le projet. Toutefois, le vote final a été ajourné.

L'encaustique cause un incendie

LAUSANNE, 19. — Un incendie dû à l'inflammation, dans la chaudière où on la chauffait, d'huile minérale destinée à la fabrication d'encaustique, a détruit, lundi, à 10 heures, dans la maison de M. Jules Dubrit, à Mont-la-Ville, le local où se fabriquait l'encaustique. Le mobilier a pu être sauvé et les appartements protégés. Les dégâts causés tant par le feu que par l'eau sont évalués à 3500 fr.

On trouve des défenses de mammouth

BALE, 19. — Après avoir rappelé la découverte à Allschwil, il y a quelques années, d'une défense de mammouth bien conservée, les journaux bâlois signalent qu'on vient de mettre à jour ces jours-ci, au cours de travaux de terrassement effectués en vue de la construction du nouveau pont de chemin de fer sur la Birse, près de Saint-Jacques, quatre grandes défenses de mammouth, mesurant chacune 1 m. 80 de longueur. Dans une gravière on a trouvé en outre quelques molaires mesurant chacune 30 cm. de circonférence. Des experts ont été appelés pour suivre les travaux de terrassement, car on espère découvrir encore d'autres ossements de mammouth.

Une grève à Bâle

BALE, 19. — L'«Arbeiterzeitung» annonce que l'assemblée générale des ouvriers sur bois et des charpentiers dont le contrat tarifaire vient à échéance en suite de sa dénonciation par les ouvriers, le 20 février, a décidé de proposer la grève et de donner mandat au comité de prendre toutes les mesures pour la mise au point de la lutte.

Les réparations à l'usine de Kandergrund

SPIEZ, 19. — La centrale électrique de Kandergrund, qui avait subi des avaries samedi dernier, a été remise en service lundi matin. Les travaux de réparation de la conduite forcée sont en cours et dureront deux à trois semaines. La deuxième conduite forcée, restée intacte, suffit pour l'instant à maintenir la centrale en activité.

Chambard communiste en perspective

ZURICH, 19. — Le parti communiste suisse, la garde ouvrière, l'Union de la jeunesse communiste et l'Aide rouge ont décidé d'organiser, le 30 mars 1930, à Zurich, une grande manifestation rouge contre le fascisme.

Cinq cambrioleurs devant la cour d'assises genevoise

GENEVE, 19. — Devant la cour d'assises ont commencé mardi les débats qui dureront probablement plusieurs jours, d'une importante affaire de cambriolage dans laquelle sont impliqués cinq individus : Léon Canetti, 30 ans, Tessinois ; François Leget, 36 ans, Belge ; Henri Collé, 37 ans, connu comme coureur cycliste ; Charles Décoppet, 28 ans, chauffeur, Vaudois, et Antoine Kalbfuss, 40 ans, Vaudois, voyageur de commerce et récidiviste. Outre les cambriolages qui leur sont reprochés, Canetti et Kalbfuss ont à leur actif des évasions ou tentatives d'évasions qui ont fait certaine sensation. Les cinq accusés sont des repris de justice.

La principale affaire qui les amène devant la cour d'assises est un audacieux cambriolage commis dans la nuit du 16 au 17 novembre 1928, 4, rue de la Tour maitresse, chez M. A. Geiser, où, après avoir démonté trois serrures, ils arrachèrent un coffre-fort mural qui contenait notamment la recette d'un meeting de boxe organisé par le «Wonderland» et l'emportèrent. L'enquête permit d'apprendre que le coffre-fort avait été éventré dans le magasin de cycles d'Henri Collé, lequel contesta avoir participé au cambriolage, mais désigna comme auteur ou complice Canetti, Leget et Kaibfuss. La bande est également mêlée à un vol avec effraction commis au bureau de poste de la rue de la Servette.

L'affaire est compliquée par le fait que les accusés cherchent à se charger les uns les autres.

ÉTRANGER

Sanglante explosion

ATHENES, 19 (Havas). — Une explosion, suivie d'un incendie, s'est produite dans un dépôt de munitions d'une poudrerie située dans la banlieue d'Athènes. Il y a de nombreuses victimes parmi les soldats du service de garde. Les dégâts sont très importants.

La catastrophe d'Elisabeth

ELISABETH (New-Jersey), 19 (Havas). — Aux dernières nouvelles, le nombre des victimes de l'accident qui s'est produit dans un dépôt de pétrole, est de 67, dont 4 morts et 63 grands blessés.

On précise qu'il y a eu trois formidables explosions, causées, croit-on, par certaines émanations. Une panique s'en suivit.

Les bâtiments d'exploitation où travaillent les 1100 hommes de l'équipe de nuit ont été détruits, ainsi que les échafaudages d'un bâtiment voisin en cours de construction. Plusieurs charpentiers qui se trouvaient sur ces échafaudages furent blessés.

Naufrage sur le Danube

BUCAREST, 19 (Havas). — Une barque a chaviré sur le Danube, près de Calarashi, au cours d'un orage. Onze personnes se sont noyées. Les deux pilotes de la barque ont pu se sauver.

Terrible froid aux Etats-Unis

New-York sous la neige

NEW-YORK, 18. — La ville de New-York a subi lundi la plus basse température de la saison. Un vent glacial, soufflant de l'Océan, a balayé la région, alternant avec de fortes chutes de neige. Le total des victimes du froid s'élève actuellement à 17, dont 10 sur les côtes et 7 à New-York.

On signale la mort dramatique de quatre hommes qui abandonnèrent un chaland et périrent sur leur bateau de sauvetage. Deux d'entre eux furent enlevés par les vagues et les deux autres moururent de froid dans leur embarcation.

A New-York, plusieurs personnes ont été asphyxiées en essayant de se chauffer avec de mauvais poêles. On signale en outre des chutes mortelles sur le pavé glacé. A Rockraway Park, un incendie ayant éclaté dans un bulding, les pompiers furent dans l'impossibilité de le combattre, le jet d'eau se transformant en glace, malgré la pression et obstruant les tuyaux.

Malgré le froid, la neige est tombée abondamment et la municipalité de New-York a dû faire appel à une véritable armée de nettoyeurs. Le «New-York Herald» estime à 186,000 le nombre des hommes qui tracent des pistes dans les artères de la ville.

Les asiles et sièges de missions sont remplis de malheureux privés d'abris et grelottant de froid.

Emissions radiophoniques

d'aujourd'hui jeudi

(Extrait du journal «Le Radio»)

Lausanne : 7 h. 45, 13 h., 19 h. 29 et 22 h. 30. Météo. 15 h. 45 et 16 h. 45, Orchestre de Montreux. 16 h. 30, Pour Madame. 19 h., Causerie technique. 20 h., Violoncelle. 20 h. 30, «La création» de Haydn.

Zurich : 15 h., Orchestre de la station. 19 h. 33, Conférence. 20 h., «La création» de Haydn. 20 h. 50, Concert.

Berne : 15 h. 56, Heure de l'observatoire de Neuchâtel. 16 h. et 17 h., Orchestre du Kursaal. 16 h. 30, Causerie. 19 h., Heure de la technique. 20 h., «Révolutions littéraires». 20 h. 30 «La création» de Haydn.

Munich : 17 h., Quatuor Rosenberger. 19 h. 45, Concert. 21 h. 15, Musique de chambre.

Langenberg : 13 h. 05 et 20 h., Concert. 17 h. 30, Orchestre de la station. 21 h., «Pygmalion» de B. Shaw.

Berlin : 16 h. 30, Orchestre. 18 h. 50, Conférence. 19 h. 30, Chant. 20 h. 30, Comédie.

Londres et Daventry : 13 h., Concert. 16 h. 45, 19 h. 40 et 21 h., Chants. 20 h. 45, Duos. 22 h. 40, Comédie.

Vienne : 11 h., Concert. 15 h. 30, Orchestre. 20 h. 05, Opéra.

Paris : 13 h., Conférence. 13 h. 30, 14 h. 05, 14 h. 35, 16 h. 45, 21 h., 21 h. 45 et 22 h. 30, Concert. 20 h. 05, Conférence par M. Julien Benda.

Milan : 12 h. 30, 19 h. 15 et 23 h. 40, Orchestre. 21 h. 15, Concert.

Rome : 13 h., Quintette. 17 h. 30, Concert. 21 h. 02, Opéra.

Carnet du jour

Annexe des Terreaux : 17 h., Causerie de Mme Gagnebin, sur Tristan Derême.

CINEMAS.

Apollo : Le comte de Monte-Cristo.
Palace : Haute trahison.
Caméo : Trois jeunes filles ? ? ?

Finance - Commerce - Industrie

BOURSE DU 19 FÉVRIER 1930

Nos bourses ne paraissent guère influencées par la crise de cabinet en France. Aujourd'hui, en effet, la tendance a été franchement bonne. En valeurs bancaires, avance de la Commerciale de Bâle. Electrobank et Motor-Colombus meilleures. L'Indelect, remarquablement tenue ces dernières semaines hausse tout à coup à 950 pour se replier en clôture à 935. L'avance n'en est pas moins de plus de 50 fr. En titres industriels, fermeté de l'Aluminium qui gagne 35 fr. Boveri soutenues. Chimiques Bâle en gain d'une dizaine de francs tandis que la Schappe recule de 25 fr. En actions étrangères, louvoir des valeurs allemandes. Kreuger & Toll de nouveau en faveur, regagne 10 fr. Allumettes calmes. Hispano un peu meilleure.

	Cours de clôture
BANQUES & TRUSTS	
Banque Commerciale de Bâle ...	776
Comptoir d'Escompte de Genève	648
Union de Banques Suisses	705
Société de Banque Suisse	842
Crédit Suisse	945
Banque Fédérale S. A.	770
S. A. Leu & Co	707
Electrobank	1187
Motor-Colombus	1026
Indelect	935
Société Franco-Suisse Elect. ord.	538fm
I. G. für chemische Unternehm.	922
Ciment Portland Bâle	1230 o
INDUSTRIE	
Aluminium Neuhausen	3280fc
Bally S. A.	— .—
Brown, Boveri & Co S. A.	600
Aciéries Fischer	1050
Usines de la Lonza	342fc
Nestlé & Anglo-Swiss Cd. Milk Co	766
Sté Suisse-Américaine Broderie ..	—.—
Entreprises Sulzer	1265
Linoleum Giubiasco	257 d
Sté pr Industrie Chimique, Bâle	3445
Sté Industrielle pr Schappe, Bâle	3150
Chimiques Sandoz Bâle	4720 d
Ed. Dubied & Co S. A.	480 o
S. A. J. Perrenoud & Co	625 d
S. A. J. Klaus, Locle	150 d

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Bemberg	405
A. E. G.	212
Licht & Kraft	613
Gesfürel	205
Hispano Americana de Electricid.	2025
Italo-Argentina de Electricidad ..	415
Sidro ord.	220
Sevillana de Electricidad	457
Kreuger & Toll	754
Allumettes Suédoises B	432
Separator	198
Steaua Romana	21
Royal Dutch	804
American Europ. Securities ord. .	246
Cie Expl. Ch. de Fer Orientaux	343 fc

On a payé de plus : Société Suisse-Américaine d'Electricité 220 ; Société Sud-Américaine d'Electricité 635 ; Continentale Linoleum Union 622 ; Société Financière Italo-Suisse 211 ; Crédit Foncier Suisse 299 ; Aciéries Böhler 165 ; Forces Motrices Laufenbourg ord. 985 ; Lima Light & Power 555 ; Wiener Bankverein 15.50 ; Meridionale di Elettricità 83 ; Neuchâtelo e Générale 410.

Bourse de Neuchâtel du 19 février

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. d = demande. o = offre.

ACTIONS		OBLIGATIONS	
Banq. Nationale	—.—	É. Neu. 3½ 1902	91.— d
Compt. d'Esc. .	645.— d	» » 4% 1907	94.50 d
Crédit suisse .	944.— d	» » 5% 1918	100.75 d
Crédit foncier n.	575.— d	C. Neu. 3½ 1888	90.— d
Soc. de Banq. s.	843.— d	» » 4% 1899	93.— d
La Neuchâtel. .	400.— d	» » 5% 1919	102.— d
Câb. él. Cortaill.	2225.— d	C.-d.-F. 3½ 1897	99.— d
Ed. Dubied & Cie	—.—	» 4% 1899	91.— d
Cim. St-Sulpice	—.—	» 5% 1917	100.50 d
Tram. Neuc. or.	445.— d	Locle 3½ 1898	92.— d
» » priv.	450.— d	» 4% 1899	93.— d
Neuch. Chaum.	5.50 d	» 5% 1916	100.25 d
Im. Sandoz Tra.	250.— d	Créd. f. N. 4%	99.50 d
Sal. des conc. .	260.— d	Ed. Dubied 5½%	101.75 d
Klaus	150.— d	Tramw. 4% 1899	94.— d
Etab. Perrenoud	625.— d	Klaus 4½ 1921	95.50 d
		Such. 5% 1913	100.—

Taux d'esc. : Banque Nationale 3½ %

Bourse de Genève du 19 février

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre offre et demande. d = demande. o = offre.

ACTIONS		OBLIGATIONS	
Bq. Nat. Suisse	585.— d	4½% Féd. 1927	—.—
Comp. d'Esc.	643.—	3% Rente suisse	—.—
Crédit Suisse .	947.—	3% Différé . .	82.30
Soc. de banq. s.	843.—	3½ Ch. fed. A.K.	89.85 m
Union fin. gen.	724.50	Chem. Fco-Suis.	440.50
Fco-Suisse élec.	—.—	3% Jougne-Eclé	390.— m
» » priv.	520.—	3½% Jura Sim.	81.55
Motor Colomb.	1023.50	3% Gen. à lots	118.25
Ital.-Argent. él.	416.50 m	4% Genev. 1899	460.—
Ind. genev. gaz	—.—	3% Frib. 1903 .	397.—
Gaz Marseille .	498.—	7% Belge. . .	1121.— m
Royal Dutch.	807.—	5% V. Gen. 1919	—.—
Mines Bor. ord.	985.—	4% Lausanne .	—.—
Totis charbonna	602.50 m	5% Bolivia Ray	204.75
Trifail	42.75	Danube Save .	67.25
Chocol. P.-C.-K.	—.—	7% Ch. Franç. 26	1051.—
Nestlé . . .	764.—	7% Ch. f. Maroc	1131.— m
Caoutch. S. fin.	42.—	6% Pa.-Orléans	1055.—
Allumet. suéd. B	433.—	6% Argent. céd.	88.25
		Cr. f. d'Eg. 1903	300.—
		Hispa. bons 6%	465.—
		4½ Totis c. hon.	—.—

Paris seul en baisse: 20,28 (—½). Dix en hausse : 5,18 ½, Espagne 64.25 (+75), 207,91 ¼, 123,70, 73.—, 90,60, 15.35, Stockholm, Oslo et Copenhague (+5). Un peu de mieux, sur 47 actions : 20 en hausse, 16 en baisse. — Paulo (café) remonte 81 ¾ à 83 (+2 %). American priv. 502, 4, 1 (+1).

Cours des métaux

LONDRES, 15 février. — Argent : 20. Or : 84/11 ½.

(Argent : prix en pence, par once standard (31 gr. 1035 à 925/1000). Or : prix en shellings par once troy (31 gr. 1035 à 1000/1000).

LONDRES, 14 février. — (Prix de la tonne anglaise - 1016 kg. - exprimés en livres sterling). Aluminium intér. 95. Export. 100. Antimoine 50-50.10/. Cuivre 70.15 (68.6.3 à terme). Electrolytique 84.10-84.5. Best. selected 77.15/-79. Etain anglais 173.15-1 4 5/. Etranger 172.16/3 (175 15/ à terme). Straits 175.2/6. Nickel intér'e 179. Exportation 175. Plomb anglais 28. Etranger 21.1 /6 (1.11/3 à terme). Zinc 19.11/9 1/8 à terme).

3

ENCORE

JOURS

vous restent pour profiter de nos

PRIX AVANTAGEUX

sur tous nos articles de

BLANC

LA VENTE SERA TERMINÉE SAMEDI

JULES BLOCH

Soldes et occasions - NEUCHATEL

1895

1930

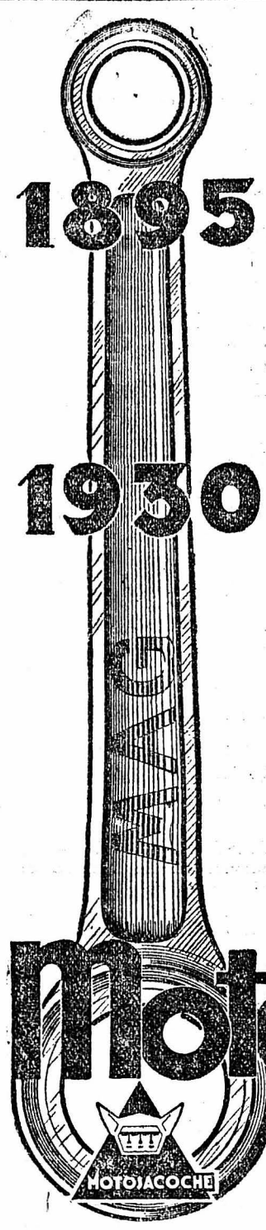

Les premiers principes du moteur à explosion sont à peine énoncés. Dans un modeste petit atelier, deux hommes travaillent patiemment à la mise au point d'une bicyclette mue par un moteur à benzine. Enfin, après bien des essais, elle part dans un nuage de fumée... la première Motosacoche est née.

Une atmosphère de travail intense enveloppe les vastes usines où travaillent fièvreusement près d'un millier d'ouvriers spécialisés par une longue pratique.

Des installations modernes, un laboratoire de rationalisation, un contrôle implacable contribuent à un usinage précis et à un montage parfait.

Des camions amènent des tonnes d'acier et d'aluminium qui se transforment journellement en motocyclettes et en moteurs puissants.

Pas un instant perdu, tout est calculé pour un rendement maximum, car il faut faire face au programme surchargé pour 1930...

Voilà ce que représente le nom prestigieux

Motosacoche

et voilà pourquoi, grâce à sa longue expérience, Motosacoche est à même de vous offrir des motocyclettes d'une construction parfaite et d'une solidité à toute épreuve.

Les maladies des jambes sont guéries rapidement par la pommade Pédi

Les maux de jambes, tels que varices, ulcères, plaies aux jambes ou aux pieds sont guéris efficacement, sans douleurs, sans que vous ayez besoin d'interrompre vos occupations, par la Pommade Pédi (fr. 4.20). Même dans les cas invétérés, et si d'autres remèdes se sont révélés impuissants, la guérison par la Pommade Pédi ne sera pas superficielle, mais réelle et d'une façon durable. La pommade Pédi a fait ses preuves dans d'innombrables cas.

La guérison s'accomplit en tout cas d'une manière plus rapide et certaine quand on fait simultanément usage de la pommade Pédi et des Pilules balsamiques (degré II fr. 6.—) qui purifient et améliorent le sang, car le sang souillé d'impuretés contrecarre la guérison. En vente dans les pharmacies.

Vous recevrez gratuitement

le grand manuel de M. Heuman : « La nouvelle méthode pour guérir les maladies (320 pages et 200 illustrations), si vous écrivez immédiatement à la

Pharmacie du Lion (Ernest Jahn)
Lenzbourg 126

Magasin de beurre et fromage R. A. Stotzer, rue du Trésor

Fromage gras du Jura fr. 1.60 et 1.80 le ½ kg.
Fromage gras d'Emmenthal fr. 1.30 et 1.80 le ½ kg.
Vacherins de la Vallée de Joux fr. 1.25 le ½ kg. par boîte
Rabais depuis 5 kg. Prix de gros par meule. Expédition au dehors.

CASAM SPORT SOLDE

FINS DE SÉRIES

CHAUSSURES DE SKI

ET DE MONTAGNE

PRIX DÉRISOIRES - QUALITÉS SUPERIEURES - PROFITEZ !

MARQUE DEPOSÉE BAS POUR VARICES Idéal FAMS

Sans caoutchouc

Sur mesures par procédé unique

INVISIBLE, LAVABLE

~~PHLEBITE~~ ~~FATIGUE~~

Evitez les contrefaçons sans valeur
Exigez la marque

Pharmacie Vve G. LEUBA
Peseux Tél. 131

Forte baisse

sur conserves de 1res marques

Poires blanches, en moitiés

en boîtes à	1 litre	½ litre
	Fr. 1.50	0.85

Reines-Claude au naturel

en boîtes à	1 litre	½ litre
	Fr. 1.20	0.75

— ZIMMERMANN S. A.

Messieurs

Nouveau choix de

Cravates

chez

GUYE-PRÊTRE

Saint Honoré - Numa-Droz

A vendre une

Fiat 501

conduite intérieure (dernière sortie), avec frein avant, voiture en parfait état, intérieur cuir. Prix avantageux. Ecrire sous M. A. 786 au bureau de la Feuille d'avis.

Gypserie-peinture

A remettre tout de suite ou pour époque à convenir, commerce de gypserie-peinture. — Ecrire sous S. V. 783 au bureau de la Feuille d'avis.

KOLA-DULTZ

UN CADEAU !

Kola-Dultz est le remède souverain contre les troubles nerveux, maux de tête, insomnie, irritation, fatigue prématurée au travail et au sport. Aussi est-il indispensable pour vous.

Nous en distribuons actuellement 3000 boîtes-échantillons et cet effort de notre part devrait vous fournir la conviction que Kola-Dultz vous conviendra aussi.

Si nous n'étions pas certains de l'effet du Kola-Dultz, nous ne ferions pas la dépense de ces boîtes-échantillons.

Un produit que nous savons être excellent nous permet de le faire essayer gratuitement sans risques, car quiconque l'a essayé achètera Kola-Dultz plus tard. Kola-Dultz est recommandé par bien des sommités médicales comme fortifiant des nerfs.

Ce n'est pas un remède irritant qui les excite et dont il faut renforcer le dosage pour retomber ensuite dans un état d'épuisement beaucoup plus dangereux. Kola-Dultz est un fortifiant des nerfs et son effet se fait sentir souvent déjà au bout d'un quart d'heure. Vous supporterez de grandes fatigues avec la vigueur de la jeunesse. Il rend plus apte au travail et plus énergique, redonne la joie de vivre. Kola-Dultz est donc un stimulant des plus bienfaisants.

Kola-Dultz est en vente dans toutes les pharmacies et dogueries ; il est préparé suivant un procédé breveté en Suisse, et ne peut être remplacé par un autre produit.

Prière de nous écrire sans retard une carte postale pour recevoir sans frais une boîte-échantillon de Kola-Dultz accompagnée d'un imprimé intéressant, vous éclairant sur Kola-Dultz et sur vos troubles nerveux.

Cet imprimé est d'une grande importance pour vous, et si vous prenez du Kola-Dultz comme il y est recommandé, vous serez immunisé contre le fléau de notre époque : La neurasthénie.

Mais ne perdez pas de temps et écrivez !

Laboratoire chimique Kola-Dultz,
GOLDACH 305.

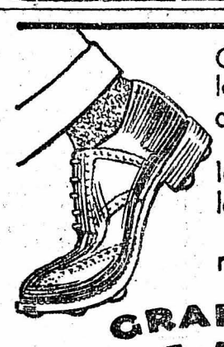

Quel que soit le prix de vos chaussures, vous augmenterez leur valeur en les entretenant avec la merveilleuse

GRAISSE AU BLAIREAU

MARQUE DÉPOSÉE

BARBEZAT & Co FLEURIER

Nouveau ! Nouveau !

Toutes nos qualités de

TOILES

en pièces de 10 mètres

chez

GUYE-PRÊTRE

SAINT-HONORÉ NUMA DROZ

CAMIONS D'OCCASIONS

de 2, 3, 4 et 5 tonnes, une partie avec bennes basculantes, révisés, à vendre avantageusement avec garanties. Facilités de paiements. — Demandes sous chiffres N 680 G à Publicitas, Neuchâtel.

Nous avons encore quelques jolies séries que nous offrons très avantageusement

Pour messieurs		Pour dames	
1 lot richelieu	14.80	1 lot souliers brocart	6.80
1 lot bottines box	14.80	1 lot souliers en velours	6.80
1 lot richelieu crêpe brun	16.80	1 lot souliers à brides vernis	9.80
1 lot richelieu	19.80	1 lot souliers à brides couleur	9.80
1 lot bottines sport	19.80	1 lot souliers fantaisie 12.80	16.80
1 lot richelieu fantaisie beige..	24.80	1 lot souliers crêpe	16.80
Pour fillettes et garçons selon article et grandeur		1 lot souliers de sport	14.80
Souliers bas 9.80 11.80	13.80	1 lot snow-boots	7.80
Bottines 9.80 11.80	13.80	1 lot de cafignons montants ..	6.80
		Pantoufles 1.50 2.90	3.90

Reutter & Du Bois

livrent vite avec soin d'excellents

COMBUSTIBLES

Rue du Musée 4 Téléphones 170

PROFITEZ DES DERNIERS JOURS DE NOTRE

VENTE DE BLANC

KUFFER & SCOTT, NEUCHATEL

POISSONS

Soles - Colin - Merlan

Cabillaud

fr. 1.20 la livre

Perches - Bondelles
Palées — Brochets
Morue au sel
Filet de morue
Harengs salés, fumés en gelée et en filets
Rollmops — Bismark
Haddoks

Volailles de Bresse

Poulets de grains
Poules à bouillir
Pigeons — Dindes

Au magasin de comestibles

Seinet fils

6, rue des Epancheurs

Téléphone 71

A VENDRE

La société de fromagerie du Mont de Boveresse, pour cause de dissolution, offre à vendre de gré à gré : un pèse-lait romain 30 kg. avec seau et passoires à lait, un réfrigérant à lait (Schmidt) 300 litres à l'heure, état de neuf, une éprouvette (lactodensomètre) et crémomètre.

Pour visiter et traiter, s'adresser à Albert Vaucher, au Mont de Boveresse.

Maison la plus perfectionnée pour les chaussures orthopédiques

Pour pieds sensibles : Déformations, correction de déviation, raccourcissement pour pieds bots. Pour pieds plats sans aucun support.

Ls QUOTINO

Maupas 30 — Téléph. 26.571

Lausanne

CLUB SUISSE DE FEMMES ALPINISTES

Section de Neuchâtel

Aula de l'Université, lundi 24 février, à 20 h. 15

A BORD DU „POURQUOI PAS“ DANS L'ARCTIQUE

Causerie avec projections lumineuses

par M. André Renaud, professeur de sciences à Yverdon

Prix des places : fr. 1.65 et fr. 1.10. Location chez Mlles Guillaume, soieries, angle Seyon-Château, et le soir à l'entrée.

Dès aujourd'hui nous mettons en vente UN LOT

COMBINAISONS

fil et soie, superbe qualité, teintes mode

Prix exceptionnel **2.45**

Que tout le monde profite de cet avantage !

AU LOUVRE

NEUCHATEL

ÉCOLE NOUVELLE « LA CHATAIGNERAIE »

COPPET près GENÈVE

Garçons de 8 à 19 ans. Instruction complète. Sections : classique, technique et commerciale. Laboratoires — Travaux manuels — Sports. Attention individuelle — Education. Prospectus par R. Schwartz-Buys, directeur.

ROTONDE - NEUCHATEL

Samstag, den 22. Februar 1930

Kassaeröffnung : 19 Uhr Anfang : Punkt 20 Uhr 30

GESANG- UND THEATER-VORSTELLUNG

gegeben vom Grütli-Männerchor

Direktion : J. Garovi

Der Ozeanflüger

Lustpiel in 3 Akten, von Alfred Bruggmann.

EINTRITTSPREISE : Vorverkauf Fr. 1.30, An der Kasse Fr. 1.50
(Billetsteuer inbegriffen)

Grande Salle des Conférences, du 20-23 février

Chaque soir à 20 heures

Conférences religieuses

par M. le pasteur et Mme Bernard de PERROT

La société contemporaine et l'Evangile

Causerie pour dames et jeunes filles : vendredi et samedi à 14 h. 30

CONFÉRENCE POUR HOMMES :

Les hommes et la religion

Samedi à 17 heures

CAMEO

Ce soir et jusqu'au lundi 24 février
Dimanche, matinée dès 2 heures

Nicolas Rimsky

Entouré d'un bataillon de jolies femmes dans

3 Jeunes filles ????

d'après la célèbre opérette d'**Yves Mirande** et **A. Willemetz**

Location mag. Hug & Cie, tel. 877

Dernières Dépêches

Deux attentats politiques en Chine

-PARIS, 20 (Havas). — Le correspondant particulier du «Petit Parisien» télégraphie de Changhaï :

Un terrible attentat a eu lieu, dans la nuit de mercredi à jeudi, dans la concession française de Changhaï. Fang-Lohing, membre du comité central exécutif du Kuomintang, partisan de Fang-Tching-Houey, le chef de l'aile gauche révolutionnaire, a été tué chez lui avec deux amis, tandis que deux autres personnes ont été grièvement blessées par des individus restés inconnus.

Au moment où se produisait le mouvement de rebellion de la «division de fer», Fang-Lohing avait quitté Nankin pour se réfugier à Changhaï où il dirigeait le mouvement local révolutionnaire. Au cours de la nuit dernière, plusieurs individus, armés de revolvers, entrèrent subitement dans la maison de Fang-Lohing, blessèrent le gardien et firent irruption dans la chambre où Fang-Lohing jouait avec trois de ses amis. Les bandits criblèrent de balles les quatre joueurs, dont Fang-Lohing et deux de ses hôtes. Les autorités françaises poursuivent l'enquête avec une grande activité.

D'autre part, Tchang-Tchoum, maire des villes chinoises autour de Changhaï, se trouvant en voyage à Fou-Tchéou, a été également l'objet d'un attentat. Des coups de revolver ont été tirés contre sa voiture, et son aide de camp a été tué. Un des assaillants a été blessé par les policiers, mais s'est refusé à faire le moindre aveu. La région de Fou-Tchéou est habitée par un nombre considérable de révolutionnaire bolchévisants.

Des Etats-Unis en Argentine en avion

-BUENOS-AYRES, 20 (Havas). — Les aviateurs américains Whito et Macmullen *ont atterri* à Buenos-Ayres mercredi. Ils sont venus des Etats-Unis en cinq jours.

Mortel accident d'aviation en Finlande

-HELSINGFORS, 20 (Havas). — Un avion militaire est tombé mercredi aux environs de la ville de Sordavala. Le pilote et le mécanicien ont été tués sur le coup.

Une mesure radicale pour lutter contre la peste dans l'Afrique australe

-LONDRES, 20 (A. T. S.) — On mande de Johannesbourg au «Morning Post» que, par ordre du ministre de l'hygiène, on extermine tous les animaux rongeurs de la région comprise entre Vereeniging et Johannesbourg afin d'arrêter la peste qui, depuis novembre, a fait près de 100 victimes parmi les indigènes, dont 80 sont morts.

Le Reich est trop pauvre pour se payer un second croiseur cuirassé

BERLIN, 19. — On apprend de source compétente au sujet de la décision du cabinet de ne pas faire figurer dans le budget de 1930 un crédit pour le croiseur cuirassé B et au sujet du futur programme de construction de la marine allemande, que la décision prise par le cabinet dans sa dernière seéance est motivée par la détresse financière qui ne permet pas cette année de prévoir un crédit pour la construction du croiseur. Pour cette même raison, il n'est pas possible non plus de présenter un programme à longue échéance pour la construction des navires. Ce programme sera présenté avec le budget de 1931.

Un plafond s'effondre dans une mine

Il y a cinq morts

-MULHOUSE, 20 (Havas). — Un grave accident s'est produit à 11 h. 30 à l'une des mines domaniales de potasse de Wittenheim, près de Mulhouse.

Un monteur mettait au point dans une galerie à 600 m. de profondeur une nouvelle machine à charger. Un ingénieur surveillait le dernier détail de l'effet de cette machine. Outre, cet ingénieur et le monteur, un ingénieur de fond attaché à la mine et trois ouvriers assistaient à l'opération. Soudain, une partie du plafond de la galerie s'est détachée en un seul bloc de peu d'épaisseur mais sur une longueur de plusieurs mètres. Les deux ingénieurs, le monteur et deux ouvriers polonais ont été écrasés sous les décombres. Un 3me ouvrier qui se tenait un peu à l'écart n'a eu aucun mal.

Trois graves sinistres

Neuf tués et treize blessés à Athènes

-ATHÈNES, 20 (Havas). — Un incendie a éclaté dans les dépôts de munition d'une poudrerie située aux environs d'Athènes ; il est dû à la chute de caisses de grenades que l'on était en train de décharger. Neuf soldats et ouvriers ont été tués ; un commandant, un capitaine, un sous-lieutenant et une dizaine de soldats et d'ouvriers ont été grièvement blessés. Trois dépôts ont été entièrement brûlés. Les dégâts qui sont très importants ne sont pas encore évalués.

Le feu à une fabrique allemande

-LUDWISGHAFEN, 20 (Wolff). — Mercredi vers 14 heures, un incendie a éclaté par suite d'un court-circuit dans la fabrique de produits chimiques Friedrich Rasching. Il s'est étendu très rapidement et a gagné deux réservoirs à benzol qui ont fait explosion. Le feu a atteint ensuite des dépôts de matières destinées à la fabrication de produits chimiques. Grâce aux efforts acharnés des pompiers, le feu a pu être maîtrisé. Les dommages qui sont presque entièrement couverts par l'assurance s'élèvent à un demi-million de marks.

Dans le chef-lieu de la Zélande La grande place en flammes

AMSTERDAM, 20 (Havas). — Un incendie de grande violence s'est déclaré à Middelburg et sévit sur la grande place de la ville. Un immeuble, un cinéma et un magasin sont déjà détruits.

L'expédition Byrd en sûreté

-NEW-YORK, 20 (Havas). — Le navire «City of New-York» envoyé au secours de l'amiral Byrd que l'on craignait de voir contraint d'hiverner dans les régions polaires, a pu réussir à atteindre et à recueillir cette expédition avant que les glaces aient fermé la mer Ross.

Fusion bancaire en Bulgarie

-SOFIA, 20 (Havas). — Sur l'initiative de la Banque nationale, la fusion de la Banque de crédit nationale, de la Bulgarska Banka et de la Banque franco-bulgare a été opérée ce matin. Le nouvel établissement financier est créé au capital de 100 millions.

Le dépôt Koutepof à Zurich

-PARIS, 20. — De renseignements recueillis dans les milieux bien informés, il résulte que le juge d'instruction Delalé, qui avait télégraphié à une banque de Zurich pour savoir si de l'argent avait été prélevé, avant la disparition du général Koutepof, sur un dépôt que le général possédait dans cette banque, a reçu une réponse négative de Zurich.

A la frontière franco-suisse

Mystérieuse disparition d'une sexagénaire

La police de Frasne enquête depuis dimanche dernier au sujet de la disparition d'une sexagénaire de Pontarlier, Mme Worb.

Agée de 64 ans, Mme Worb avait pris part à l'enterrement d'un parent à Bulle, petit village éloigné d'une vingtaine de kilomètres de Pontarlier.

La cérémonie terminée, Mme Worb devait se rendre à la Révière, pour prendre le chemin du retour. La Révière est une petite station sur la ligne de Mouchard.

Déclinant les offres qu'on lui fit, de la conduire à la gare en voiture, elle chemina de son petit pas de vieille dans la direction de la Révière, à trois kilomètres de Bulle. Dès lors plus de nouvelles. Sa famille présumant que fatiguée elle avait passé la nuit à Bulle, ne s'inquiéta pas de son retour avant dimanche soir à 10 heures, au dernier train.

Des battues effectuées par les gendarmes avec le concours de quelques indigènes serviables, n'ont donné aucun résultat. La région étant particulièrement marécageuse, on présume que Mme Worb s'est enlisée. La neige tombée samedi et dimanche cache sûrement aux yeux des chercheurs, le corps enfoncé dans la vase et recouvert de neige. Les recherches se poursuivent et on attend beaucoup des policiers vaudois qui se rendront sur les lieux avec leurs chiens.

CORCELLES-CORMONDRECHE L'heure communale

Il y a quelques jours, l'horloge du temple de Corcelles, la seule pendule publique de nos deux villages, a recommencé d'annoncer la fuite du temps alors que, depuis quelques semaines, ses aiguilles se reposaient sur l'imperturbable mention de 8 heures. En effet, et grâce aux techniciens de l'Ecole de mécanique et d'horlogerie de Neuchâtel, le mouvement qui paraissait passablement détraqué se retrouve aujourd'hui dans les belles formes de sa prime jeunesse, malgré ses 40 années de services, et l'on nous assure qu'il a tout dans le ventre pour en faire encore autant, ce que beaucoup de nous, malheureusement, n'auront pas le plaisir de vérifier !

BROT-DESSOUS Accident d'auto

Lundi à 22 h. 30, un accident qui aurait pu être très grave, est arrivé près de Fretereules. M. Patthey, garagiste rentrait à Neuchâtel, venant du Val-de-Travers. Probablement par suite du verglas, l'automobile, non munie de chaines à neige, fit de terribles embardées. Le conducteur passa sur une bouteroue et l'auto se jeta obliquement contre les arbres du talus sud de la route où elle s'arrêta.

Malgré l'aide d'un attelage, il fut impossible de ramener la machine sur la route et force fut à M. Patthey de passer la nuit à Fretereules. Ce fut mardi matin que les efforts combinés d'un camion et de nombreuses personnes de bonne volonté, purent tirer l'automobile de sa fâcheuse position. Tout se borne à des dégâts matériels : carter crevé, marchepied tordu et vitres brisées.

Conseil général de Cressier

(Corr.) Un ordre du jour des plus chargés a obligé le Conseil général à se réunir le vendredi 14 février, à 15 heures.

Electricité. — La convention avec les Forces motrices bernoises et le règlement intérieur d'électricité furent ratifiés après de nombreuses et fertiles discussions qui durèrent près de quatre heures. On ne dira pas, après cela, que ces conventions ont été conclues à la légère. Vu l'importance de la question, une circulaire indiquant les divers tarifs sera adressé incessamment à chaque abonné.

Contentez-vous de savoir que l'installation des compteurs apportera certainement quelques petits changements à nos douces habitudes : il faudra ne pas oublier de mettre ou d'arrêter le courant pour faire le thé, ou payer. Ces compteurs, qu'on nous garantit excellents, se chargeront de nous renseigner exactement au bout du trimestre.

Afin d'obtenir une garantie minimum, toute lampe ordinaire sera imposée d'une taxe fixe annuelle de 3 fr. 60 ; en plus, chaque kw sera facturé au prix modique de 30 c. (anciennement, pour les abonnés au compteur : 55 c.). Quant à l'énergie employée pour la cuisson ou le chauffage, le prix du kw est fixé à 12 c. (anciennement, 11 c.). Ajoutez à cela le prix de location du compteur, soit 6 fr. par an, et rien ne vous empêche d'établir votre petit budget. Une bonne nouvelle, pourtant : des lampes à forfait pourront être installées dans les corridors, cages d'escaliers et à l'extérieur des maisons, au prix de 50 c. par wattan. En plus de ces avantages, il sera recommandé de faire marcher toutes espèces de petits moteurs (aspirateurs, bouilloires, appareils à toasts, fers à repasser et à friser, etc.) au demi-tarif, soit 15 c. le kw, grâce à d'ingénieuses «bornes industrielles». Autres taxes spéciales : moteurs, 20 c. le kw ; énergie de nuit, 4 c. ; appareils ayant un corps de chauffe utilisable à chaque instant, 35 fr. par hectowatt-an.

Proportionnelle pour les élections de 1930. — L'initiative demandant que les élections communales de 1930 aient lieu selon le régime de la représentation proportionnelle a abouti. Il est constaté qu'elle a recueilli 53 signatures, soit plus du 5 p. c. de la population.

Cancellation de chemins. — La proposition de M. F. Carrel de canceler la rue de Bain aux véhicules à moteurs est honorée d'un enterrement de première classe.

La demande de M. Marcel Michel de démolition de son immeuble (écurie et voûte) et la cession du terrain, contre indemnité à fixer, à la commune qui aurait une occasion d'agrandir et de dégager la voie publique, est également repoussée à l'unanimité.

Divers. — Un échange de vues intervient entre les représentants du parti socialiste et les présidents des conseils au sujet de la demande d'application de la proportionnelle pour les élections de 1930, présentée le 24 janvier. On sait que cette demande n'avait pas été prise en considération, ce qui déclencha l'initiative. MM. Pfaeffli et Persoz critiquent cette décision, tandis que MM. Ruedin et Grisoni relèvent que la lettre du 24 janvier ne demandait pas la revision du règlement de commune (qui peut être faite en tout temps par le Conseil général, art. 109, 1er alinéa de la loi sur les communes), mais l'application de la proportionnelle pour 1930, et que cette demande doit être faite par le 5 p. c. de la population, par voie d'initiative (art. 109, 2me alinéa).

Le tarif de l'électricité à Buttes

Une assemblée de protestation

(Corr.) Mardi soir, plus d'une centaine de citoyens étaient réunis au collège à seule fin de protester contre plusieurs décisions de la Compagnie des forces de Joux relatives à la pose des compteurs dans la localité. M. Nicole, chef de réseau, et deux scieurs de Môtiers, que la question intéresse, assistent à cette séance. M. Ernest Lebet, industriel, a de lui-même pris la responsabilité de la convocation de cette assemblée. Le premier point soulevé est l'envoi des circulaires pour la résiliation des polices d'abonnement. L'orateur estime qu'elles auraient dû être expédiées dans toutes les communes desservies par les Forces de Joux en même temps, pour que la protestation qu'il prévoit puisse être appuyée. L'envoi de cette circulaire, dit-il, est illégal, les nouveaux tarifs auraient du être connus plus tôt; la Compagnie de Joux ne prévoit l'installation au compteur que pour étendre son réseau et par là faire de nouveaux bénéfices. D'autre part, le tarif présenté prévoit le tarif à forfait et au compteur et la compagnie invitée par lettre à laisser quelques catégories à forfait se décharge sur le chef de réseau qui, lui, déclare avoir reçu des ordres formels pour l'installation du compteur partout. L'orateur en conclut donc que cette décision n'est pas recevable et c'est au Conseil communal à s'y opposer. Un autre point qui mérite critique et revendication, c'est la location des compteurs fixée à 8 fr. l'an, alors qu'à Neuchâtel c'est 3 fr. et à Fleurier 4 fr. 80, M. Lebet trouve que, puisque nous n'avons pas demandé nous-mêmes le changement, nous n'avons rien à payer. La compagnie, d'autre part, refuse de vendre ces compteurs. Par lettre, elle déclare que le prix d'étalonnage des dits compteurs est de 25 francs, alors que renseignements pris, il n'est que de 5 fr., l'orateur ne se fait pas faute de relever que c'est là un commerce très rémunérateur. Si on fait un court calcul, rien que la différence de prix de location des compteurs pendant 21 ans (la concession qui lie la commune expirant en 1951), cela rapportera à la compagnie de Joux la coquette somme de 42,000 francs. D'après ces chiffres, la location du compteur doit être réduite, car il ne faut pas espérer la gratuité. Le paiement par les propriétaires ou les locataires de l'installation des compteurs (outre celui posé par la compagnie pour chaque police) est vivement critiqué et il serait intéressant de savoir à qui, juridiquement, incombent ces frais, puisque ces appareils sont imposés.

M. Nicole, chef de réseau, est invité à prendre la parole. En premier lieu, il déclare que la pose des compteurs s'imposait pour mettre fin aux abus du forfait. Il croit que tout ce que la compagnie a fait jusqu'à ce jour est légal ; le maintien du forfait a été décidé pour les fermes isolées, ce qui se comprend aisément, mais la compagnie ne veut en aucun cas des abonnements mixtes suivant instructions reçues et seules des revendications pourront peut-être apporter une modification à cette décision. Il ne peut se prononcer sur le prix de location des compteurs, n'étant pas documenté à ce sujet. Le tarif des forces de Joux est raisonnable comparativement à celui des autres compagnies. Par exemple, pour un ménage de 5 personnes, il faudrait payer à Travers, par an, 137 fr. 25 c., Fleurier 157.25, Neuchâtel 148, et aux forces de Joux, 131,75.

La ville de Neuchâtel, parait-il, consacre chaque année une certaine somme pour combler le déficit laissé par la location des compteurs. Quant au prix avancé pour l'étalonnage, il ne peut le discuter, mais dans tous les cas, il sait que la compagnie n'a pas l'habitude de perdre (applaudissements). M. Nicole répète qu'il ne sait pas, sur plusieurs points, si les décisions ont été prises par la direction ou par le conseil d'administration. M. Lebet reprend ensuite la seconde partie de son exposé, qui a trait à la fourniture de l'énergie pour force motrice. Alors que la compagnie de Joux présente son tarif comme une baisse du kwh, c'est tout le contraire qui se produit si l'on fait un petit calcul. Un exemple : pour un seul industriel qui avait à payer, au prix de l'ancien tarif, la somme de 4444 fr. par an, avec le nouveau, il faudra qu'il débourse 5136 fr., soit une augmentation de 15 pour cent. Cette augmentation variera entre 12 et 18 pour cent pour les autres industriels.

Nous avons une bonne arme pour nous défendre contre ce tarif : c'est la convention que possède la commune et qui prévoit qu'aucune augmentation ne pourra être faite. Nous devons protester énergiquement et c'est au Conseil communal à le faire pour le bien de toute la population.

En terminant, l'orateur invite l'assemblée à envoyer une lettre chargée à la compagnie, en l'informant que nous sommes d'accord d'accepter la pose du compteur, mais que nous nous réservons de nous mettre au bénéfice de la convention, si nous nous apercevons d'une trop grande différence de prix. M. Nicole réfute quelque peu ces arguments, car, dit-il, s'il y a abus de consommation, comment faudra-t-il vérifier tous les cas si un jour le réseau venait à être racheté par la Neuchâteloise S. A., comme il en est question ; nous nous apercevrions de la différence de prix. M. Lebet n'a pas beaucoup de craintes à ce sujet, car la convention devra être respectée jusqu'à son échéance. En fin de séance, un comité est nommé qui, avec les représentants des communes voisines, exposera les revendications de tous les abonnés.

LIBRAIRIE

La Revue de Paris. — Sommaire du numéro du 15 février 1930 :

Abel Hermant : La société en France au début du XXme siècle. — Luc Durtain : Les Dieux des blancs. — Georges Suarez : M. Clémenceau et M. Poincaré. — Jean Giono : Présentation de Pan. — Louis Marlio: Les ententes industrielles. — Maurice Genevoix : L'assassin. — Jean-Louis Vaudoyer : L'art italien à Londres. — Etienne Dinet, El Hadj S. b. Ibrahim : Mon pèlerinage à la Mecque. — P. Drieu La Rochelle : Le mouvement dramatique. — Albert Flament : Tableaux de Paris et d'ailleurs. — Marcel Thiébaut : Chronique bibliographique.

Individualität, revue mensuelle de littérature de philosophie et d'art, éditée à Dornach.

Ayant fusionné avec «Die Horen», de trimestrielle «Individualität» est devenue mensuelle. Elle est désormais dirigée par MM. Willy Storrer et H.-M. Elster.

Dans le premier numéro, M. Storrer, sous le titre «Das Geheimnis der kommenden Zeit», expose longuement et avec bonheur, le programme de la revue transformée. Signalons également dans ce numéro des remarques sur la nature du drame par W. von Scholz, une bonne étude de Dante-Gabriel Rossetti, par R. Borchart, etc.

Réflexions sur la robe des juges

Voici qu'on parle d'«enrober» notre barreau et qu'une voix s'est déjà élevée en faveur de cette importante réforme. Qu'il soit permis à ce sujet d'exprimer les considérations suivantes :

Tout insigne, toute décoration, est la marque, le symbole de quelque chose d'intérieur, le sceptre symbolise la puissance, une décoration, un honneur quelconque. Mais il arrive parfois que le symbole subsiste alors que la réalité intérieure n'est plus là, ainsi les décorations et les chamarrures du régime tzariste recouvraient la corruption, il en est de même de certaines robes cardinalices avant la réformation.

Ainsi donc, le prestige est chose avant tout intérieure et cela est encore plus vrai dans un petit pays démocratique comme le nôtre qui ne sépare pas, avec raison, l'homme de la fonction. Voilà pourquoi la réforme envisagée nous semble d'une profonde inutilité.

Chez les avocats, tout d'abord, on sait combien il importe que la justice élimine le plus possible l'élément émotif favorable à de scandaleux acquittements. Sans doute, l'avocat en robe pourra se permettre ces grands gestes de manche, ces bras tendus dans une factice indignation, cette mimique enfin qui le fait ressembler à un noir oiseau battant des ailes. Mais est-ce à souhaiter dans un petit canton où le ridicule ne tue plus, mais blesse encore quelquefois ? Ne devons-nous pas, au contraire, chercher à garder le ton pondéré et rassis en accord avec nos traditions démocratiques ?

Quant aux juges, la situation est plus nette encore : ou bien les juges neuchâtelois inspirent le respect par leur vie toute faite de droiture, d'honnêteté, par l'attention qu'ils mettent à suivre non seulement les articles du code mais ces «lois non écrites» de la vie privée qui sont aussi importantes pour la conservation de l'organisme social que le droit civil et le droit pénal, alors qu'est-il besoin d'une robe pour augmenter le prestige de la plus noble et de la plus honorable des professions, après celle de pasteur ? Ou bien, hypothèse que nous nous refusons à admettre, la justice neuchâteloise n'est pas ce qu'elle devrait être, alors, en imitant le fameux mot de Murat, on pourra dire des juges : «Habillez-les de rouge, habillez-les de blanc, vous n'augmenterez pas le respect que l'on a pour eux.» G. M.

NEUCHATEL

Société neuchâteloise de géographie

Causerie de M. Paul de Chambrier

Ce soir, jeudi, à l'aula de l'Université, M. Paul de Chambrier, ancien directeur des mines de pétrole de Pechelbronn et professeur à l'école de pétrole de l'université de Strasbourg, racontera son voyage en Argentine et en Patagonie, où il est allé prospecter les réserves de pétrole de ce pays soixante-huit fois plus grand que la Suisse, mais aussi vingt-cinq fois moins peuplé qu'elle. Nous verrons vingt clichés défiler, montrant cette terre sauvage dépourvue de toute ressource où vont se créer des raffineries modernes.

Rentrant en pays civilisé, M. de Chambrier a fait une randonnée en avion jusqu'au territoire de «Missiones» colonisé au 17me siècle par les jésuites. Nous atteindrons avec lui la Suisse argentine, colonie de Suisses français qui ont créé des plantations prospères en pleine forêt vierge et dans une contrée aussi riante que la Patagonie est sauvage.

Beaucoup d'entre nous reconnaîtront sur l'écran des parents et des amis auxquels nous lancerons un adieu ou un au revoir.

L'entrée à l'aula est publique et gratuite, la société de géographie ne demandant qu'à être aussi aimable que notre conférencier. Peut-être nous montrera-t-il les vertèbres de baleine fossile qu'il a rapportées pour notre musée de géologie. Dr G. B.

«The Five Modern Minstrels»

Ces cinq artistes s'annoncent au public comme les égaux des véritables «Revellers». La comparaison n'est possible, pour nous, que par les disques et disons-le franchement, elle n'est pas toujours à l'avantage des chanteurs anglais. On ne trouve qu'à de rares moments ce timbre, cette fusion de timbres, cette polyphonie si originale des «Revellers» américains, qui fait leur grand succès. Parfois aussi les chanteurs entendus hier noient le rythme de leur air dans des fioritures et des dessins mélodiques fort bien tracés, mais dans un genre où le rythme est tout : cela ne nous paraît pas très heureux.

Ces reproches pourtant ne valent pas pour tous les numéros de l'abondant et intéressant programme présenté hier. Des airs comme «I ain't never been kissed», «Breakaway» ou «Dinah» ont été fort bien rendus, aussi bien au point de vue du rythme que de l'harmonie des différents registres. «Sonny Boy» a naturellement été bissé. «Charleston», qui termina brillamment la série valut à ces artistes des applaudissements nourris qui leur prouvèrent qu'ils avaient fait passer une très agréable soirée à un public malheureusement trop peu nombreux.

Etat civil de Neuchâtel

MARIAGES CÉLÉBRÉS

14. Théophile Amberger, employé de banque et Lucette Durig, les deux à Berlin.

15. Edouard Barbezat, représentant de commerce, à Sion et Clémence Schaffhauser, à Neuchâtel.

15. Edmond Roth, manœuvre et Charlotte Aeschimann, les deux à Neuchâtel.

PROMESSES DE MARIAGE

Eugène Spörri, technicien et Murielle Noël, les deux à Neuchâtel.

René Devaux, représentant de commerce et Berthe Jean Mairet, les deux à Neuchâtel.

Henri Vuilliomenet, pelletier et Marguerite Lorimier, les deux à Neuchâtel.

Banque Cantonale Neuchâteloise

Téléphone 15.20

Cours des changes du 20 février, à 8 h. 15

Paris	20.26	20.31
Londres	25.185	25.205
New-York	5.17	5.19
Bruxelles	72.14	72.24
Milan	27.09	27.14
Berlin	123.64	123.74
Madrid	65.—	66.—
Amsterdam	207.80	208.—
Vienne	72.93	73.03
Budapest	90.45	90.65
Prague	15.29	15.39
Stockholm	138.90	139.10

Ces cours sont donnés à titre indicatif et sans engagement.

Société fraternelle de Prévoyance

Section de Neuchâtel

On nous écrit :

L'assemblée générale de la section de Neuchâtel de la Société de prévoyance a eu lieu mardi, à la grande salle du Collège des Terreaux.

Il résulte des rapports annuels que l'effectif de la société, qui était de 912 au début de l'exercice, est aujourd'hui de 926. Malgré la fondation de la section de Saint-Blaise, dont les membres se rattachaient autrefois à la section de Neuchâtel, l'effectif est donc en augmentation.

Il a été versé 27,589 fr. 50 d'indemnités de maladie pendant l'année 1929. Ensuite du paiement de ces indemnités, il faut enregistrer un déficit de 2240 fr. 20. Il est heureux que notre société, qui est une caisse fédérale, puisse compter sur une subvention fédérale pour amortir ce déficit.

Le rapport de la section infantile ayant appris aux sociétaires que l'effectif de la section était de 176 contre 217 au 1er janvier 1929, il est regrettable que beaucoup de sociétaires ne se rendent pas encore compte exactement de l'avantage qu'il y a, pour les enfants de 14 à 15 ans, à entrer directement dans la section des adultes.

Les rapports ont été adoptés et le comité renommé avec une seule modification rendue nécessaire par une démission.

L'assemblée s'est, ensuite, occupée de la prochaine assemblée de délégués qui aura lieu à Corcelles, le 22 février prochain. A cette assemblée, il sera proposé une assurance au décès obligatoire pour tous les membres de la société. Cette assurance sera de 125 fr. par membre, avec une cotisation unique. L'assurance au décès serait faite par la caisse cantonale d'assurance populaire.

Une longue discussion a eu lieu à ce propos et, à une forte majorité, il a été décidé que, sans donner un mandat impératif aux délégués qui s'inspireraient de la discussion qui aura lieu à Corcelles samedi prochain, la section de Neuchâtel appuierait cette innovation.

M. Debrot, membre du comité central, a, ensuite, présenté un rapport au sujet de l'étude que fait le comité central d'une assurance facultative pour le paiement des frais médicaux et pharmaceutiques. L'assemblée de Corcelles ne pourra, sans doute, pas encore prendre de décision définitive à ce propos, l'étude de cette question n'étant pas encore achevée.

AVIS TARDIFS

Société neuchâteloise de Géographie

Le jeudi 20 février 1930, à 20 h. 15, à l'Aula de l'Université

Causerie sur l'Argentine et la Patagonie (avec projections)

par M. Paul de CHAMBRIER (Bevaix)

La conférence est publique et gratuite

Le Comité.

Annexe des Terreaux, 1er étage

Ce soir à 17 heures

CAUSERIE DE Mme GAGNEBIN

La poésie et l'humour de Tristan Derême

Abonnement au trois dernières causeries : Fr. 5.50 ; une entrée : Fr. 2.20.

CAFÉ du CARDINAL

Ce soir dès 19 heures

Soupers-tripes

Se recommande, L. Rieker.

DIMANCHE AU STADE

ÉTOILE (Chaux-de-Fonds)

Xamax Couvet

Bulletin météorologique - Février

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Température en deg. centigr. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tombée	Vent dominant Direction	Force	Etat du ciel
19	0.2	-1.4	0.6	719.5		E.	moyen	couv.

20 février, 7 h. 30 :
Temp. : —1.0. Vent : N.-E. Ciel : couv.

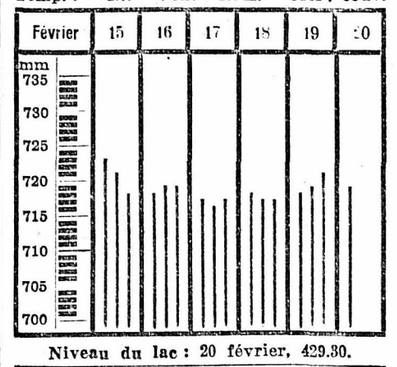

Niveau du lac : 20 février, 429.30.

Temps probable pour aujourd'hui

Ciel en général couvert dans la plaine et clair au-dessus de 1200 mètres. Température voisine de zéro.

Bulletin météorologique des C. F. F.

20 février à 6 h. 30

Altitude mètres	Observations faites aux gares C. F. F.	Centigrades	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	— 1	Couvert	Calme
543	Berne	— 2	»	»
587	Coire	— 1	»	»
1543	Davos	—13	Tr. b. tps	»
632	Fribourg	— 1	Couvert	»
394	Genève	+ 2	»	»
475	Glaris	0	»	»
1109	Göschenen	— 6	Tr. b. tps	»
566	Interlaken	0	Couvert	»
995	Ch.-de-Fds	— 4	»	»
450	Lausanne	0	»	»
208	Locarno	+ 3	»	»
276	Lugano	+ 3	»	»
439	Lucerne	0	Brouillard	»
398	Montreux	+ 2	Nuageux	»
482	Neuchâtel	0	Couvert	»
505	Ragatz	0	»	»
673	St-Gall	— 2	»	»
1856	St-Moritz	—13	Qq. nuag.	»
407	Schaffhse	0	Couvert	Vt d'E.
537	Sierre	— 1	Nuageux	Calme
562	Thoune	0	Couvert	»
389	Vevey	— 1	»	»
1609	Zermatt	—15	Tr. b. tps	»
410	Zurich	0	Nuageux	»

IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A.

Chronique régionale

PAYERNE La crise des tabacs

(Corr.) Une entrevue a eu lieu samedi à Berne entre les intéressés. On a envisagé l'éventualité d'un prêt sans intérêt de la Confédération, 800,000 fr. aux planteurs de la Broye et autant aux Tessinois. La condition serait une limitation de la culture soit un contingentement par village et par planteur. On n'interdirait pas totalement la culture comme cela s'est produit autrefois.

Une assemblée des délégués des planteurs tenue dimanche à Payerne s'est déclarée d'accord avec ces propositions.

COLOMBIER Le truc d'un escroc

Au commencement de ce mois arrivait à Colombier et descendait dans un restaurant-pension de ce lieu un certain individu, bien mis.

Peu de temps après son arrivée, il s'informa auprès de la tenancière d'un des principaux hôtels de Colombier si l'établissement n'était pas à vendre. Sur réponse négative, il insista et, tout en déclarant que le lieu lui convenait, il menaça alors d'acheter un autre établissement tout voisin, en y faisant installer tout le confort, ascenseur, eau chaude et froide, etc. Comme il parlait avec assurance et qu'entre temps il avait envoyé, auprès de la tenancière, des personnes auxquelles il avait fait miroiter cette nouvelle installation, pour l'encourager à vendre, attendu que son hôtel n'aurait plus de valeur auprès d'un établissement de ce genre, la dame consentit à discuter.

Voyant qu'elle craignait la concurrence, l'individu lui proposa de ne pas mettre ses projets à exécution, si elle payait tous les frais qu'il avait eus pour sa nouvelle entreprise. Après bien des marchandages, on en resta pour un dédit de 600 francs.

Ils lui furent remis. Puis il disparut de la contrée.

Toutefois, la police de Colombier, flairant un escroc, après recherches, identifia ce personnage, un nommé Frédéric Baumgartner, recherché déjà par d'autres cantons, pour des délits semblables.

Il fut arrêté avant-hier soir à Yverdon, dans un des meilleurs hôtels de cette ville, où il cherchait à faire de nouvelles dupes.

Comptes de la ville de Fribourg

FRIBOURG, 19. — Les comptes de la commune de Fribourg, qui accusent 2 millions 161,103 fr. aux recettes et 2 millions 213,411 fr. aux dépenses, bouclent par un déficit de 52,308 fr., et sont de 140,000 fr. plus satisfaisants que ne le prévoyait le budget.

Un motocycliste se tue

BISCHOFSZELL, 19. — Malter Spengler, propriétaire de la fromagerie de Leutswil près de Bischofszell, circulant à motocyclette près de Bruggen, est allé se jeter contre une automobile et a été projeté violemment sur la chaussée. Relevé avec une double fracture du crâne et d'autres blessures, il a été transporté immédiatement à l'hôpital cantonal de Saint-Gall. Il est décédé quatre jours après l'accident. Spengler laisse une femme et trois enfants. Il était âgé de 37 ans.

Mortellement blessé en tombant d'un char

ZURZACH, 19. — Un boucher d'une cinquantaine d'années, Joseph Betschmann, de Siglisdorf, est tombé d'un char de billes entre Schneisingen et Siglisdorf. Il a été entraîné par les billons, et s'est fait de si graves blessures internes qu'il est mort quelques jours plus tard.

LES FOIRES

ROMONT, 19. — La foire de février n'a présenté qu'une très médiocre animation.

D'une façon générale, les prix se sont maintenus, ou même ont accusé une certaine hausse sur le gros et le menu bétail. Voici un aperçu des prix pratiqués le 18 février. Les vaches prêtes se sont vendues de 700 à 1200-1250 fr. et les génisses de choix, de 800 à 1200 fr. également ; les bœufs, de 1000 à 1200 fr. Par kilo poids vif, on a payé les génisses de première qualité, 1 fr. 75 et 1 fr. 80, puis en descendant, la seconde qualité, 1 fr. 55 et 1 fr. 65, et la dernière (vaches à saucisses), 1 fr., 1 fr. 10 et 1 fr. 20. Le veau s'est vendu de 1 fr. 80 à 2 fr. 20 le kilo.

Sur le marché au petit bétail, le porc gras s'est vendu 2 fr. 35 et 2 fr. 40 le kilo. Pour les jeunes porcs, les prix ont varié entre 100 et 120 fr., suivant l'âge et le poids.

CHATEL-SAINT-DENIS, 19. — La violente bise qui soufflait lundi ne fut pas sans effet sur la participation à la foire de février, car il y vint moins de monde qu'à l'ordinaire.

Les 40 porcs amenés furent rapidement vendus et à de bons prix. Qu'on en juge : 150 à 160 fr. la paire de huit semaines ; 200 fr. celle de dix semaines; cela fait beaucoup d'argent et l'éleveur qui conduit une belle nichée à la foire s'en revient avec le gousset agréablement garni.

Le gros bétail était aussi en petit nombre. Il y fut dénombré : 2 chevaux, 2 taureaux, 1 bœuf, 17 vaches et 1 génisse. Les prix du bétail de garde sont sans changement, par contre, le bétail de boucherie est très recherché.